PARTEZ EN TOUTE SÉCURITÉ
L'ASSURANCE VOYAGE
CROIX BLEUE
286-BLEU
OU AU CAA-QUÉBEC
4

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

281-4707 13 SUCCURSALES
Lunetterie la Baie
Verres de contact À COMPTER DE 59$

• MONTRÉAL, MERCREDI 21 JUIN 1995 111e ANNÉE No 238 72 PAGES, 6 CAHIERS
Édition provinciale 60¢ 50¢ Taxes en sus

Météo

Ciel ensoleillé
max 25 / min 11
page S 16

Politique

Le transport ferroviaire déréglementé
page B 1

Sports

7 | 4
page S 9

4 | 2
page S 3

Girerd



Index

Annonces classées	
- Immobilier	C6 à C7, D10 à D12
- marchandises	D12 et D13
- emplois	D13 à D15
- automobile	D15 et D16
- propositions d'affaires	D2
Arts et spectacles	
- informations	E1 à E4
- horaires-spectacles	E2
- télé-horaires	E2
- télévision	E1
Bandes dessinées	D11
Bridge	E6
Décès	E7
Économie	D1 à D9
Éditorial	B2
Êtes-vous observateur?	C6
Feuilleton	D12
Horoscope	C7
Le monde	B3 et B4
Loteries	A7 et A11
Mots croisés	D14 et S10
Mot mystère	D11
Politique	B1, B6 et B7
Publicité-marketing	D16
Têtes d'affiche	E8
Vivre	C1 à C5

Le « pelletage » s'intensifie

En échange, Québec paierait la totalité de ses taxes municipales

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le gouvernement du Québec compte faire passer aux mains des municipalités pour plus de 175 millions de dollars de responsabilités, de l'entretien des routes locales jusqu'au transport des handicapés en passant par l'inspection des bâtiments et des aliments, a appris *La Presse*.

En retour, le gouvernement est prêt à accepter d'augmenter la note qu'il paie comme « en lieu de taxes », une opération par laquelle il conférerait aux villes les moyens d'assumer leurs nouvelles responsabilités, un engagement maintes fois répété par le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette.

Cette proposition, qui a franchi la semaine dernière le comité des priorités du gouvernement, doit être débattue aujourd'hui à la réunion hebdomadaire du conseil des ministres. Elle sera soumise d'ici quelques jours à la table Québec-Municipalités, mais, en coulisse, on indique que les grandes orientations en ont déjà été discutées avec les villes. Québec et les villes auront l'été pour discuter des amendements législatifs nécessaires, qui seront déposés à l'automne. Guy Chevrette espère que tout pourra être mis en place pour le 1er janvier 1996. Des expériences pilotes pourront avoir lieu au préalable, explique-t-on.

Cette proposition arrive presque en même temps que la publication d'un Livre vert sur la décentralisation, attendue pour la semaine prochaine. Il est à prévoir — Guy Chevrette l'a déjà dit publiquement — que l'on y indiquera que seule la souveraineté ouvre la porte à une véritable décentralisation.

Québec paiera ses taxes

Dans son nouveau « pacte fiscal » avec les villes, Québec compte payer la totalité de la facture des taxes municipales (en fait des « en-lieux » de taxes du point de vue légal), sur les équipements du « réseau supérieur » — les institutions postsecondaires et les établissements de santé —, où 42 millions pourront être dénichés.

Parce qu'elle compte une proportion importante de ce type d'installation, Montréal obtiendra 17 millions supplémentaires à ce seul chapitre. Québec serait prêt aussi à verser des en-lieux de taxes sur les installations de la RIO. Actuellement, le gouvernement provincial paie seulement 80 p. cent de la valeur des taxes municipales sur ce type d'institution.

Du même souffle, Québec paierait la totalité de ses taxes sur les écoles primaires et secondaires; il paie actuellement le quart de ce qu'il doit. Plus de 150 millions supplémentaires seraient ainsi disponibles pour les administations municipales.

Québec se dirait aussi prêt à permettre que des tarifs soient imposés pour des responsabilités qu'obtiendront les villes,

VOIR « PELLETAGE » EN A2



PHOTO PIERRE CÔTÉ, *La Presse*

Mme Anna Volkov, une résidante de la rue Saint-Urbain, a vécu de fortes émotions hier lorsqu'elle a vu les flammes progresser vers son logement. « Il s'en est fallu de peu que je ne sois dans la rue, moi aussi. »

Le Plateau s'embrase: un suspect est détenu

LIONEL PERRON

Le ciel radieux de Montréal a été assombri hier par l'épaisse fumée de deux incendies majeurs, survenus en l'espace de quelques heures dans le quartier Plateau Mont-Royal. Au total, 41 logements détruits et 80 personnes sur le pavé.

Heureusement, tous les occupants sont sains et saufs. Les pompiers ont d'abord été appelés à combattre un premier feu dans des édifices à logements situé rue des Érables, à l'angle de la rue Gauthier, vers 3 h 30 du matin. Puis, vers 14 h 30, ils ont dû répondre à une autre alerte générale rue Saint-Urbain, à l'angle de Duluth.

Deux incendies dont on se demande s'ils pourraient être d'origine criminelle. En fin d'après-midi, un suspect a été arrêté; il était toujours détenu en soirée. Le lieutenant Yvon René, du poste 32, a seulement précisé que l'homme n'avait pas de casier judiciaire et n'était pas connu des policiers.

Selon des résidants de la rue Saint-Urbain, un individu au compartement étrange aurait été aperçu dans les heures précédant et suivant l'incendie. Les pompiers disaient rechercher un homme de race blanche, barbu, mesurant un mètre soixante-quinze et pesant environ 90 kilos.

Hier soir, les enquêteurs du poste 32 étaient incapables de dire s'il existait un lien entre ces deux incendies, pas plus qu'ils ne voulaient se prononcer sur le fait qu'il puisse s'agir de l'oeuvre d'un pyromane.

Ce qui devait être une journée chaude et calme s'est transformée en cauchemar dans le Plateau Mont-Royal. Les incendies ont aussi occasionné des embouteillages à la sortie du pont Jacques-Cartier et dans les rues adjacentes en début de matinée. La journée s'est terminée comme elle avait commencé. D'autres problèmes de circulation sont survenus sur la rue Saint-Laurent, entre Sherbrooke et Saint-Joseph.

En plus du soleil ardent, les pompiers (une centaine) ont éprouvé des difficultés à combattre les incendies et plusieurs ont

VOIR PLATEAU EN A2

Le Casino insiste pour obtenir l'ex-pavillon du Québec dans le marché de 50 millions

ANDRÉ PÉPIN

Le Casino de Montréal, avec près de cinq millions d'adeptes et des profits frôlant les 200 millions, sera prochainement agrandi grâce à une contribution financière de 50 millions que Québec doit verser à l'administration du maire Pierre Bourque.

Le gouvernement du Québec négocie en effet avec Montréal l'acquisition d'une partie de l'île Notre-Dame comprenant des espaces de stationnement et l'ancien pavillon québécois d'Expo 67, abandonné depuis des années, pour permettre un agrandissement majeur du Casino de Montréal, a appris *La Presse* hier.

Montréal, selon les informations obtenues hier, ne repousse pas ce projet, mais tente d'obtenir un pourcentage des revenus de Loto-Québec.

Le gouvernement Parizeau, rappelons-le, s'est formellement engagé à verser 50 millions à l'administration Bourque pour équilibrer son budget, en échange d'installations publiques appartenant à Montréal. Les négociations dans ce dossier durent depuis des mois, mais la somme n'est toujours pas officiellement versée, justement en raison des négociations sur l'avenir du site.

Il est depuis longtemps question, dans les coulisses de l'administration Bourque, de céder les installations du casino, mais Loto-Québec veut agrandir sa propriété et profitera de cette négociation pour acquérir l'ancien pavillon du Québec.

Un projet éphémère, lancé en 1993, prévoyait un Dinasorium dans ce pavillon, mais les promoteurs ont rapidement abandonné l'idée.

Le responsable des finances montréalaises, le conseiller Sammy Forcillo, a admis hier au conseil que des discussions se poursuivaient: « Nous n'allons pas négocier sur la place publique », a-t-il indiqué alors qu'il était harcelé par la conseillère Thérèse Daviau de l'opposition du RCM.

Le casino loge actuellement dans l'ancien pavillon de la France, mais l'affluence est telle que Loto-Québec tente, par tous les moyens, d'offir de nouvelles aires de jeu à sa clientèle.

L'idée d'agrandir le Casino en utilisant l'ancien pavillon du Québec était publiquement évoquée en mars dernier par le président de Loto-Québec, Michel Crète, qui paraissait alors en commission parlementaire pour

VOIR CASINO EN A2

Le Musée juste pour rire s'empêtre dans l'obscurité

L'établissement joue des coudes dans le monde des aveugles au sujet d'une exposition

SUZANNE COLPRON

Le Musée juste pour rire présentera à compter du 18 juillet une importante exposition sur les aveugles: une exposition née dans la controverse et les coups bas.

Il semble en effet que le musée se soit caché derrière un organisme d'aveugles pour empêcher d'autres aveugles de se livrer à une activité dont il voulait garder l'exclusivité.

Cette exposition se tiendra sous le nom de Dialogues dans le noir. Les visiteurs seront amenés à marcher dans l'obscurité la plus totale. Pour l'occasion, aucune lumière n'éclairera les couloirs et les salles du musée du boulevard Saint-Laurent.

Les directeurs du musée, Gilbert Rozon et Madeleine Careau, ont acheté les droits de cette exposition à Paris, auprès du représentant des *Arts étonnants*, Michel Reilhac, qui organise des activités culturelles en Europe.

Au départ, le concept prévoyait que les visiteurs allaient aussi boire et manger dans le noir après avoir parcouru les dédales du Musée juste pour rire.

Mais il y avait un hic: la Bibliothèque pour aveugles Jeanne-Cypihot organisait déjà des *Dîners dans le noir* au restaurant Chez la mère Michel, rue Guy, à Montréal, pour financer ses services.

Gilbert Rozon et Madeleine Careau ont alors cherché à interdire à la Bibliothèque Jeanne-Cypihot d'offrir ses repas dans l'obscurité. Ils voulaient que le Musée juste pour rire en ait l'exclusivité.

« Ces dîners dans le noir portaient ombrage à notre projet, admet Madeleine Careau. Ils *déviergeaient* le concept de notre exposition. »

Mais plutôt que de s'adresser directement à la bibliothèque, les directeurs du musée ont mandaté Me Sylvie Plante, du cabinet d'avocats Heenan Blaikie, pour lui demander de « cesser la tenue de ces dîners dans l'obscurité ».

Pour des raisons difficiles à comprendre, Me Plante a envoyé une lettre à la Bibliothèque Jeanne-Cypihot affirmant qu'elle était mandatée non pas par le Musée juste pour rire, mais par un autre groupe d'aveugles.

« Le Regroupement des aveugles et amblyopes du Montréal métropolitain (RAAMM) nous a donné le mandat de vous faire parvenir la présente », peut-on lire dans la lettre, datée du 4 novembre 1994.

Et plus loin: « Le RAAMM est d'avis que la série de dîners que la Bibliothèque Jeanne-Cypihot organise risque très sérieusement de porter atteinte aux

VOIR MUSÉE EN A2

DÉPARTS DE SEPTEMBRE
Tunisie
17 JRS GRAND TOUR + SÉJOUR 1 699 $
12 JRS CIRCUIT SAHARIEN + SÉJOUR 1 399 $
Malte
10 JRS HOTEL Corithia Palace 1 699 $
COMBINAISON TUNISIE-MALTE, 17 JRS 1 899 $
2225914 3-621

SPÉCIAL LONG SÉJOUR
Costa Del Sol (Espagne) 3 SEM.
AVION + HÔTEL (DÉPART EN OCTOBRE ET NOVEMBRE)
AVEC RÉSERVATION AVANT LE 15 JUILLET: 1 099 $
VANCOUVER
Montréal-Vancouver
ALLER ET RETOUR À PARTIR DE 369 $

CROISIÈRE SUR LE ST-LAURENT
À BORD DU GRUSYA
À PARTIR DE 999 $
3e ET 4e PERSONNE 389 $

VOL SEULEMENT
PARIS 399 | CASABLANCA 759
NICE 389 | TUNIS 929
MARSEILLE 599 | F. LAUDERDALE 299
BRUXELLES 589 | CALGARY 269
LONDRES 669 | NAIROBI 1 359
ALGER 1 080

J'AI BESOIN DE VACANCES
multi-vacances
8403, rue Saint-Denis Montréal (Qc)
H2P 2G9 Tél.: 858-6260
Permis du Québec

Demain dans *La Presse*



Sortir

Suivez l'artiste!

■ Cet été, Sortir vous fait découvrir les différents quartiers de Montréal d'une façon inédite, en compagnie de guides bien particuliers. Ces guides, ce sont des artistes — onze en tout — qui ont accepté de nous faire visiter leur coin de ville; de partager avec nous le quartier qu'ils habitent et qu'ils aiment. Du fleuriste d'André Robitaille à la boulangerie de Geneviève Rioux, en passant par le marchand de café d'Emmanuel Bilodeau, ces artistes nous amènent dans les endroits qu'ils fréquentent. Un premier rendez-vous à ne pas manquer demain!

Collectes de sang

■ Aujourd'hui la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants.

❑ à Montréal: Centre de donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 18 h;

❑ à Montréal: Centre Eaton, 705, rue Sainte-Catherine Ouest, (métro McGill), 5e étage, de 11 h à 17 h;

❑ à Montréal: École de technologie supérieure, 4750, Henri-Julien, de 11 h à 17 h;

❑ à Repentigny: Centre hospitalier Le Gardeur, salles Repentigny, Le Gardeur et l'Assomption, 135, boul. Claude-David, de 9 h 30 à 16 h;

❑ à Dorval: Transport Canada, bureau régional, à l'atrium de l'aéroport, 700, rue Leigh-Capreol, de 9 h à 15 h 30;

❑ à Bedford: organismes communautaires de la région de Bedford, centre Georges-Perron, 14, rue Corriveau, de 14 h 30 à 15 h 30.

Insolite

2457 pompes en une heure

Agence France-Presse

LISBONNE

■ Un Portugais vient d'établir une performance mondiale musclée qui figurera dans le *Guiness Book* des records en réalisant en position couchée 2457 tractions des bras en 60 minutes, ce qui représente plus de 40 flexions toutes les 60 secondes, a rapporté hier le quotidien *Correio da Manha*.

Carlos Augusto Milhaço, un professeur de gymnastique de 29 ans, a fait ses 2457 pompes — exercice très prisé dans toutes les armées du monde — devant des centaines de personnes venues assister à cette tentative de record au Parc municipal de Paivas, près de Lisbonne.

Question du jour

Le service *InfoBref* Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour

Le gouvernement du Québec devrait-il permettre aux dirigeants de Montréal de recourir au lock-out dans le conflit qui les oppose aux cols bleus?

Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix faites le 220.

Bell La Presse

Pensez-vous la SQ capable de fabriquer des preuves? À cette question posée hier, 76 p. cent des lecteurs ont répondu non.

La quotidienne — Tirage d'hier

à trois chiffres **628**

à quatre chiffres **3489**

ABONNEMENT	285-6911	ANNONCES CLASSÉES	
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30		lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30	285-7111
RÉDACTION	285-7070	Décès, remerciements	285-6816
PROMOTION	285-7100	GRANDES ANNONCES	
COMPTABILITÉ		Détaillants	285-7202
Grandes annonces	285-6892	National, Télé+	285-7306
Annonces classées	285-6900	Vacances, Voyages	285-7265
		Carrières et professions, nominations	285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de *LA PRESSE* et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à *LA PRESSE* sont également réservés. « Envois de publication canadienne — **Contrat de vente numéro 0531650 » Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.**

RENSEIGNEMENTS 285-7272

25-3

CODE DU JOUR — **MERCREDI 21 JUIN 1995**

Suite de la Une

«PELLETAGE»

Le « pelletage » s'intensifie

pour les inspections par exemple.

Le gouvernement entend proposer aussi des moyens pour permettre aux municipalités les plus pauvres d'accepter ces responsabilités nouvelles tout en conservant le financement du gouvernement.

Responsabilités

Avec la nouvelle donne proposée par le gouvernement, les villes seront responsables de l'amélioration et de l'entretien des routes locales (9000 kilomètres), une facture de 65 millions environ. Au printemps 1993, Québec avait déjà donné la gestion de ce réseau aux villes.

Autre pièce importante, Québec se délestera du transport des handicapés, une facture de 35 millions.

L'inspection des constructions sera confiée aux villes, une responsablité de huit millions. Québec se déchargera aussi du financement aux bibliothèques publiques, une facture de 15 millions épongée par les Affaires culturelles. Autre volet important, l'inspection des aliments et l'émission des permis, dont s'occupent déjà certaines villes, dont celles de la CUM, seront tranférées aux municipalités dans l'ensemble du Québec, des factures de 13 millions environ.

Transfert « modeste »

En coulisse, on convient en haut lieu au gouvernement que ce transfert de responsabilités reste « modeste ». Le ministre libéral Claude Ryan avait tranféré pour 450 millions de responsabilités aux villes en 1991, mais sans pour autant augmenter ses transferts financiers. Avec la proposition de Guy Chevrette, à court terme, le gouvernement ne réalisera aucun gain budgétaire de ce transfert car il défraiera la note par ses en-lieux de taxes municipales, explique-t-on.

À moyen terme, Québec envisage de permettre aux villes de taxer davantage, à des taux que les municipalités détermineront, au nom de l'autonomie municipale.

Mais ces derniers aspects du projet du ministre Chevrette suscitent plus de réticences au ministère des Finances notamment, où l'on s'inquiète de la rivalité qui pourrait s'instaurer entre les villes si elles ont le pouvoir de décider du niveau de ces nouvelles taxes. On juge aussi un peu naïve l'attitude du gouvernement, qui annonce qu'il paiera l'équivalent de ses taxes avant même d'entreprendre des négociations qui s'annoncent ardues avec les municipalités. ❑

CASINO

Le Casino insiste pour obtenir l'ex-pavillon du Québec dans le marché de 50 millions

commenter les projets chers à la société d'État, y compris celui de l'agrandissement du Casino.

Les négociations entre Québec et Montréal sur l'avenir du Casino de l'île Notre-Dame se déroulent au moment où le gouvernement Parizeau peaufine un nouveau partage fiscal avec les municipalités, de nouvelles responsabilités pour les villes évaluées à quelque 175 millions.

La commission

Montréal, pour concrétiser cette transaction majeure, tentera aujourd'hui à Québec d'obtenir des amendements à sa charte, dans le cadre d'une commission parlementaire dont les travaux ont commencé la semaine dernière. Le maire Bourque tentera de nouveau d'obtenir une aide législative pour régler le conflit qui perdure avec les 4060 cols bleus de Montréal. Il réclamera encore le droit de recourir au lock-out, même si Québec lui a déjà opposé une fin de non-recevoir à ce sujet.

Le ministre des Affaires municipales, M. Guy Chevrette, propose plutôt une médiation spéciale avec trois médiateurs. Le ministre suggère que la négociation se fasse publiquement, sous le regard des caméras de télévision.

En proposant cette nouvelle formule la semaine dernière, le ministre a pressé le syndicat des cols bleus de favoriser la réouverture du Biodôme pour permettre un rapprochement. Le Biodôme est toujours fermé et aucune rencontre n'est prévue entre les parties.

Les échanges entre le maire Bourque, le ministre Chevrette et les parlementaires risquent donc d'être musclés aujourd'hui. Les travaux de la commission parlementaires débutent à 11 h. ❑

MUSÉE

Le Musée juste pour rire s'empêtre dans l'obscurité

droits qu'il détient dans l'exposition et les événements précités ».

Nulle part n'est-il fait mention du véritable client de Heenan Blaikie et du seul détenteur des droits de cette exposition: le Musée juste pour rire. On précise seulement que l'exposition « sera produite » au musée.

Or, le directeur du RAAMM, Richard Lavigne, affirme qu'il n'a jamais donné de mandat à Me Plante. Son organisme a collaboré avec le musée pendant quelques mois pour organiser *Dialogues dans le noir*. Il s'est retiré du projet en janvier en raison de la lourdeur de la tâche.

« Je n'ai jamais mandaté d'avocats pour envoyer une lettre à la Bibliothèque Jeanne-Cypihot, jure Richard Lavigne, lui-même aveugle. Je n'ai jamais autorisé personne à parler en mon nom. Quand je veux défendre mes droits, je les défends moi-même. »

De leur côté, Gilbert Rozon et Madeleine Careau assurent que M. Lavigne a pris connaissance de cette lettre et qu'il en a reçu copie le 4 novembre. Ils admettent cependant que le musée a pris l'initiative de contacter le cabinet Heenan Blaikie et qu'il a payé les frais d'avocats.

Le représentant des *Arts étonnants* à Paris, Michel Reilhac, a cru bon en remettre. « J'ai tout lieu de penser que cette réalisation (les dîners dans le noir) a été directement inspirée de l'idée que nous avons développée cet été à la Vidéothèque de Paris dans le cadre de notre manifestation Dark Noir », écrit-il le 18 novembre à l'intention de la directrice de la Bibliothèque Jeanne-Cypihot, Michelle Brulé.

L'éditeur Alain Stanké, membre du conseil d'administration de la bibliothèque, a eu la présence d'esprit de lui répondre: « Vos propos m'incitent à vous informer que tous les membres de notre bibliothèque sont aveugles et qu'ils ont découvert, eux, l'idée de manger dans le noir le jour de leur naissance. Il y a là une antériorité que nul n'oserait leur disputer (même... juste pour rire). »

M. Stanké a eu l'idée d'organiser ces dîners dans l'obscurité lors de la fondation de la bibliothèque, il y a bientôt quatre ans. Il n'a ni copié ni volé le concept des *Dîners dans le noir*.

Réalisant son erreur, le Musée juste pour rire a demandé à la bibliothèque de collaborer à son projet. Pierre Marc Johnson, président du conseil d'administration du musée et Danielle Roy, directrice artistique, tous deux associés au projet depuis le début, ont signé la lettre de « réconciliation ». « Nous croyons qu'il y va de notre intérêt de créer une synergie entre nos activités respectives et de ne pas les considérer comme de la concurrence », écrivent-ils le 15 février.

Le musée a soumis deux propositions à la Bibliothèque Jeanne-Cypihot. Il lui a proposé de recevoir un don sur chaque billet de dîner dans le noir vendu au musée et d'organiser un souper bénéfice par mois au musée. En échange de quoi, l'organisme devait renoncer à faire ses *Dîners dans le noir* au restaurant Chez la mère Michel.

La bibliothèque a préféré s'abstenir. « Nous sommes trop jeunes pour risquer de ternir notre réputation en nous associant avec le musée », explique Michelle Brulé, elle aussi aveugle.

Dans une lettre datée du 23 mars, elle fait part au musée de sa volonté de poursuivre une activité aussi essentielle à la survie de la bibliothèque que les *Dîners dans le noir*. « Si modestes soient-ils, ils constituent une source vitale de revenus. »

Mme Brulé déplore aussi que le salaire des aveugles engagés pour guider le public dans *Dialogues dans le noir* soit uniquement versé grâce à une subvention du programme gourvernemental PAIE.

« Le risque est-il si énorme, écrit-elle, que le musée, qui prévoit pourtant assez de bénéfices pour avoir voulu les partager avec un organisme comme le nôtre, ne puisse ajouter son obole au 'salaire', hélas bien temporaire et non renouvelable, d'un personnel formé pour prendre en charge, dans l'obscurité complète, un public appelé à tenter, juste pour rire, une expérience difficile que personne ne tient à vivre dans la vraie vie? »

Depuis, le Musée Juste pour rire a renoncé à servir des repas dans le noir. Il s'est tourné vers l'Institut national canadien pour les aveugles (INCA) pour recruter du personnel aveugle, dont le salaire est payé grâce au programme PAIE. L'INCA possède un Service externe de main-d'oeuvre spécialisée (SEMO) depuis 1966. Il a sélectionné 30 personnes aveugles pour la durée de l'exposition.

« Nous travaillons avec le musée au même titre qu'avec n'importe quel employeur qui veut engager des aveugles. L'INCA n'est pas associé au musée et ne le voudrait pas », précise Clovis Taillon, directeur du SEMO. ❑

PLATEAU

Le Plateau s'embrase: un suspect est détenu

été légèrement blessés.

Tôt hier matin, c'était la désolation rue des Érables, où les sinistrés évaluaient leurs pertes.

« Quand est-ce qu'on rentre chez-nous, maman? », demandaient avec insistance les deux bambins de Mme Isabelle Loiseau qui, désespérée, regardait les ruines encore fumantes de son logement détruit par les flammes.

Pendant ce temps, des membres de l'organisme communautaire Jeunesse au Soleil distribuaient des oursons en peluche aux enfants des familles éprouvées et s'engageaient à leur trouver un abri temporaire et des vêtements. Soixante-dix personnes de ce pâté de maisons de la rue des Érables, dont plusieurs vivent de l'aide sociale et n'ont aucune assurance, se trouvent sur le pavé.

L'incendie a pris naissance derrière le hangar d'un édifice à logements situé au 4004, rue des Érables, à l'angle de la rue Gauthier. Le feu s'est rapidement propagé mais les occupants ont pu évacuer les lieux grâce à l'intervention rapide des pompiers.

Un des occupants de l'immeuble a cependant été conduit à l'hôpital en raison d'un choc nerveux.

« Ça faisait seulement un mois et demi qu'on avait emménagé. On a tout perdu parce qu'on n'a pas d'assurance. Le pire, ce n'est pas nous, c'est les enfants », racontait M. Frédéric Filion.

Un autre résidant, M. André Fiset, se retrouve dans la même situation. « J'ai une femme, trois enfants et je suis sur le BS. Au moins, les paiements de mes meubles s'arrêtent automatiquement en raison du plan d'assurance-incendie que j'avais pris chez Légaré Meubles. »

Selon l'organisme Jeunesse au Soleil, la plupart des gens pouvaient être hébergés chez un parent ou un ami. « Quant aux autres, s'il est impossible de leur trouver un HLM disponible, on peut les héberger pendant trois nuits dans des hôtels. On leur fournit aussi des coupons pour aller dans des restaurants avec qui nous avons des ententes », mentionne Mme Martine Bertrand, coordonnatrice au service des incendies. L'organisme de charité se charge également de trouver des meubles aux sinistrés qui en font la demande.

« C'est un quartier difficile ici, racontait pour sa part M. Georges Doucas, propriétaire du casse-croûte Chez Bertha, situé à l'angle des rues Rachel et des Érables. Les policiers sont venus plusieurs fois dans l'immeuble incendié relativement à des disputes et des histoires de drogue et d'alcool. »

Le chef des opérations à la caserne 19, M. Pierre Archambault, a expliqué que c'est le deuxième brasier à se produire en trois ans dans cet immeuble. Les pompiers ont mis près de cinq heures à maîtriser le sinistre de la rue des Érables.

Le second incendie s'est déclaré vers 14 h 30 dans un immeuble abandonné situé au 4051, rue Saint-Urbain. « Le feu a débuté dans la cour arrière de cet édifice de trois logements et s'est rapidement propagé à la structure, avant d'attaquer les deux édifices voisins », relate le lieutenant Roger Gilbert, du Service des incendies. Le toit d'un quatrième édifice a été endommagé et les pompiers ont eu de la difficulté à rejoindre les différents foyers d'incendie en raison de la chaleur ambiante et de la structure qui menaçait de céder à tout moment.

« Je ne comprends pas, ça fait dix ans que j'habite ici et les policiers de la CUM ne sont jamais intervenus pour déloger les squatters qui venaient habiter dans l'édifice abandonné », racontait Mme Anna Volkov, dont le logement a échappé de justesse aux flammes. « À part les dégâts d'eau, une fenêtre brisée et mon chat dont je m'inquiète, il n'y a rien d'autre », a ajouté la dame, qui insistait pour retourner dans son logis.

Lucy Rodrigues était heureuse de voir son fils sain et sauf en revenant du travail. « Brian a entendu un énorme bruit d'explosion. Il s'est dépêché de prendre avec lui le hamster et l'oiseau avant de sortir ». ❑

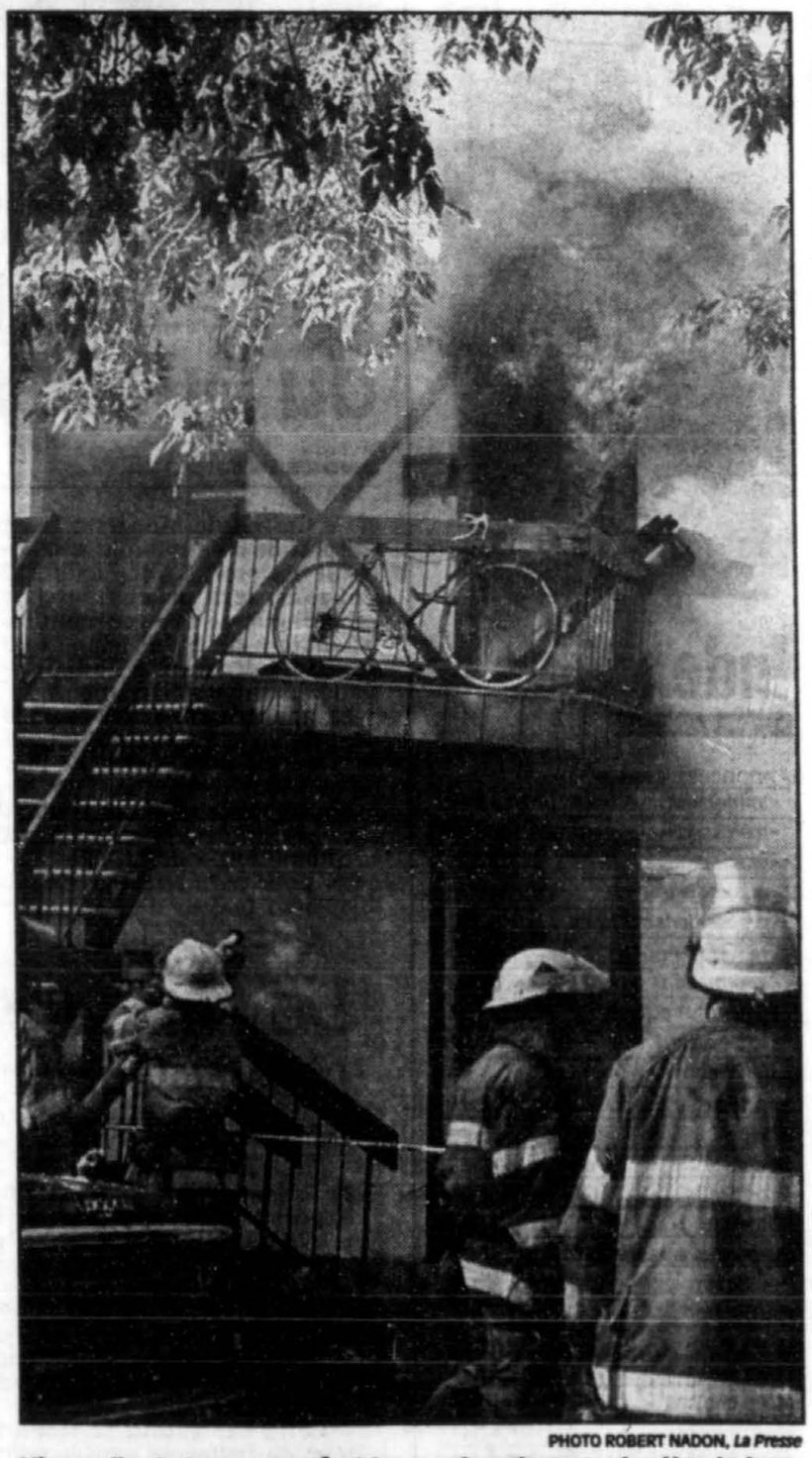


PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

L'incendie de la rue Des Érables a pris naissance derrière le hangar de l'immeuble situé au 4004, près de la rue Gauthier. Il s'est rapidement propagé, mais les occupants ont pu évacuer les lieux en sécurité.



À l'ouverture d'un nouveau compte, la Banque Nationale offre aux nouveaux abonnés de *La Presse* **une économie de 40% sur un abonnement***.

La Presse

Vous n'avez qu'à composer le (514) **394-5555** ou à vous présenter en succursale.

* abonnement de 13 semaines, du lundi au dimanche, payé à l'avance. Une économie substantielle sur le prix en magasin.

Profonde tristesse aux funérailles de Joleil

Le célébrant invite l'assistance à surmonter sa peine

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

■ Le chagrin était tellement grand, hier, aux funérailles de Joleil Campeau, neuf ans, que des enfants de son âge ont dû quitter l'église durant la cérémonie, escortés d'adultes qui ont essuyé leurs larmes tout en leur parlant doucement dans un coin retiré. Beaucoup de ces grandes personnes se sont retenues pour ne pas pleurer aussi.

Pas moins de 250 personnes étaient présentes à l'intérieur de l'église Sainte-Béatrice, à Laval.

Le père Pierre Desroches, de la paroisse Saint-Denis à Montréal, présidait la cérémonie et a reçu l'aide de camarades de classe de Joleil, retrouvée noyée vendredi après-midi à quelque 200 mètres de chez elle, dans le quartier Auteuil. Elle était disparue depuis le lundi précédent.

« Parfois, a mentionné le prêtre, on dit que notre monde n'est plus attaché aux enfants. Pourtant, ces derniers jours, j'ai vu quelque chose de merveilleux : tellement de personnes se sont mobilisées pour chercher Joleil, parce qu'elles savaient qu'un enfant, c'est précieux ! Un enfant, ça peut mobiliser des énergies, sortir des adultes de leurs occupations quotidiennes pour les amener sur le terrain de la vie. Tout d'un coup, tout un peuple s'est mis à chercher cette enfant. »

À l'intention de ceux qui seraient tentés d'aller trop loin pour savoir comment Joleil aurait pu être entraînée dans le ruisseau vaseux, M. Desroches a dit qu'il ne faut pas se laisser dominer par ses peines, car elles peuvent nous conduire là où nous ne voulons pas aller.

À la messe, au moment de l'échange de la paix, l'abbé Desroches, venu à Sainte-Béatrice pour la cérémonie à la demande de la famille, a invité l'assistance à sourire comme le faisait si bien Joleil et à se prendre par les bras.

Dans l'église, la mère de Joleil, Donna Senécal, était assise d'un côté du cercueil blanc. De l'autre, il y avait le père, Pierre Campeau, avec sa conjointe Danielle Leclerc, et le conjoint de la mère, Gaétan Renaud.

À la fin de la cérémonie, des compagnes de classe sont venues déposer sur le cercueil des dessins représentant des fleurs tournées vers le soleil.



PHOTO CHRISTIAN GUAY, *La Presse*

La mère de Joleil Campeau, Donna Sénécal, prend place dans le choeur de l'église Sainte-Béatrice.

Pour sa part, Donna Senécal a pris le microphone pour expliquer que la famille — son conjoint, Pierre Campeau et Danielle Leclerc — était heureuse et qu'elle va continuer à l'être durant le voyage de Joleil. Elle a remercié tous ceux qui ont aidé aux recherches et elle a parlé d'espoir à l'intention des nombreux enfants présents.

Ces garçons et filles, tout comme les enseignants de l'école que fréquentait Joleil, ont beaucoup de difficulté à comprendre la disparition de cette fillette qui apportait la joie. Tous ont eu recours à l'assistance d'un psychologue.

Pendant que le cercueil et l'assistance quittaient l'église, le choeur a interprété *Un enfant* . . .

Des employés de Loomis font avorter un braquage

MARCEL LAROCHE

■ Le braquage d'un fourgon blindé de Loomis a lamentablement échoué, hier matin dans l'ouest de l'Île : les voleurs ont été déjoués par les employés du transporteur de fonds.

L'incident, survenu vers 7 h 30 dans le stationnement du centre commercial du Marché de l'Ouest, à Dollard-des-Ormeaux, aurait pu avoir des conséquences tragiques : les voleurs avaient réussi à subtiliser l'arme de service d'un gardien. L'affaire s'est cependant déroulée sans coup de feu et sans effusion de sang.

Les policiers de la CUM sont d'ailleurs convaincus qu'une alerte à la bombe survenue une demi-heure plus tôt, à Pierrefonds, aurait été une diversion faite par les cinq voleurs pour retarder leur intervention lors du braquage du camion blindé.

Répondant à un appel téléphonique anonyme logé à la centrale d'urgence 911, des policiers du district 12 ont fait la découverte, vers 7 h, d'un engin explosif placé sous un énorme réservoir de gaz propane à l'arrière de l'animalerie Saint-Charles, à l'angle du boulevard Saint-Charles et de la rue Saint-Denis.

Bien que l'engin, composé de deux bâtons et demi de dynamite, ne semblait pas muni d'un mécanisme de mise à feu, on a aussitôt établi un périmètre de sécurité en attendant l'intervention des spécialistes de la section technique.



Tony Toscano

Les procédures d'évacuation venaient à peine de prendre fin dans le secteur, quand les policiers ont appris que des voleurs venaient d'attaquer un fourgon blindé de Loomis, à l'autre extrémité du district 12.

Appelés en renfort, des patrouilleurs du poste 14 (Saint-Laurent) se sont dirigés vers le centre commercial, situé à l'angle des boulevards de Salaberry et des Sources.

Au moment du braquage raté, les trois gardiens de Loomis, âgés de 30 à 36 ans, s'apprêtaient à faire l'approvisionnement du guichet automatique de la Banque Royale.

Suivant les procédures de sécurité habituelles, un seul des trois employés est descendu du fourgon blindé pour se diriger vers l'entrée du centre commercial. C'est à ce moment que trois individus sont sortis en trombe par une porte de service d'un commerce pour le maîtriser, lui enlever son arme et le forcer à s'allonger par terre dans le stationnement.

Au même instant, deux autres individus voyageant dans une camionnette de couleur grise et une fourgonnette Dodge Caravan de couleur foncée ont surgi dans le parking pour tenter de barrer la route au fourgon blindé.

Pressentant le guet-apens, le chauffeur de Loomis a démarré à toute vitesse et a quitté le stationnement pendant que son passager appelait la police. Devant l'impossibilité de faire main basse sur le contenu du camion blindé, les voleurs ont aussitôt relâché leur otage pour s'enfuir à bord de la fourgonnette Dodge.



PHOTOS STÉPHANE BRUNET, *collaboration spéciale*

Les policiers sortent du restaurant où les voleurs se sont cachés en attendant les convoyeurs de la société Loomis.

À l'arrivée des policiers, les bandits s'étaient volatilisés, abandonnant sur les lieux la camionnette grise remplie de matériaux de construction. Le vol de ce véhicule avait été signalé tôt lundi matin dans le secteur de Saint-Laurent.

L'enquête sur ces deux incidents connexes a été confiée aux sergents-détectives John Gauthier, Gérard Baril, Maurice Stern et Michel Herbert, de la section des vols qualifiés.

Dépassé par ces événements qui n'ont heureusement fait aucune victime, l'homme d'affaires Tony Toscano, propriétaire du restaurant Saucissier Wurst où les bandits se seraient introduits par effraction pendant la nuit pour attendre les convoyeurs de Loomis, a aussi été victime des malfaiteurs.

M. Toscano n'écartait pas l'hypothèse, hier, que ces individus aient causé des avaries à son véhicule afin de empêcher d'ouvrir son commerce comme à l'accoutumée, à 7 h : « Quand j'ai voulu quitter ma résidence à 6 h 45 avec une voiture de courtoisie, j'ai reculé directement dans la porte de garage de mon voisin . . . Le garagiste appelé à mon secours a constaté que la ligne d'huile à freins avait été sectionnée. Quand je suis arrivé à mon restaurant, vers 8 h 45, tout était terminé . . . » a conclu ce commerçant.

L'EXPRESS DU MATIN

APPUI AU MAIRE BOURQUE

■ Les représentants de 133 villes de la région de Montréal ont unanimement résolu d'appuyer les efforts de l'administration montréalaise dans ses démarches pour récupérer le droit au lock-out, afin d'accélérer le règlement du différend avec le syndicat des cols bleus. Ils considèrent, en effet, que seul un élargissement des pouvoirs consentis aux villes par Québec permettrait d'équilibrer les relations de travail et de placer les employeurs municipaux dans une meilleure situation.

LA CECM... PREMIÈRE !

■ Éric Nguyen, élève de cinquième secondaire à l'école Jeanne-Mance de la CECM, s'est classé premier au concours national de l'Association de mathématiques du Québec de quatrième et cinquième secondaire. Depuis le début de ce prestigieux concours, il y a plus de 25 ans, aucune autre institution n'a réussi l'exploit de rafler la première place pour une quatrième année consécutive.

UNE FEMME TENTE DE S'IMMOLER

■ Une jeune femme âgée de 24 ans a tenté de s'immoler par le feu hier vers 20 h dans une salle de stockage au sous-sol d'un immeuble à logements situé au 4995 de la rue Bellechasse, dans le quartier Rosemont. La jeune femme, qui s'était aspergée d'essence, a mis le feu à ses vêtements. Les flammes se sont alors propagées à quelques casiers de rangement. Selon la police, l'un des locataires, répondant à l'alarme, est alors sorti d'un appartement voisin et a tenté de contrôler l'incendie à l'aide d'un extincteur sans réaliser qu'une jeune femme était à l'origine de l'incendie. Un autre locataire serait alors venu lui prêter main forte avant qu'ils ne découvrent finalement le corps de la victime. Le feu a finalement été complètement maîtrisé par les pompiers appelés sur les lieux. La jeune femme, grièvement blessée, a été transportée de toute urgence à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont avant d'être transférée vers 22 h à l'Hôtel-Dieu de Montréal, au Centre des grands brûlés, où elle reposait en fin de soirée dans un état jugé critique. Il semble que cette tentative de suicide fasse suite à une récente rupture amoureuse.

ORLÉANS NE ROULERA PAS

■ Les services de transport d'Autocars Orléans Express sont interrompus aujourd'hui en raison de la tenue d'une assemblée générale tenue par les chauffeurs de l'entreprise afin de faire le point sur les négociations de leur convention collective. La direction de l'entreprise, qui parle plutôt d'un « arrêt de travail », invite les personnes qui le désirent à se présenter dans les terminus et agences afin d'obtenir un remboursement. Aucune mesure de rechange n'a pu être prise afin d'assurer le transport des passagers.

ARROSAGE DES PELOUSES

■ Compte tenu de la canicule qui perdure, des citoyens ne respectent pas le règlement de Laval concernant l'utilisation de l'eau et arrosent les pelouses chaque jour et à toute heure. Dans les circonstances, la Ville lance un appel pressant à la collaboration afin de respecter le règlement et même à diminuer, sinon à s'abstenir d'arroser les pelouses ces prochains jours. En vertu du règlement L-4340, seules les résidences dont l'adresse est un chiffre pair peuvent arroser les jours pairs et seules les résidences dont l'adresse est un nombre impair peuvent arroser les jours impairs. La période d'arrosage est limitée de 20 h à minuit. Une infraction à ce règlement est passible d'une amende d'au moins 100 $.

TERRAINS CONTAMINÉS

■ Le ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec vient de rendre public le document intitulé *Dix ans de restauration des terrains contaminés, bilan de 1983 à 1993* , le premier bilan du genre publié par le ministère. De 1983 à 1993, le ministère a répertorié un total de 1 384 cas de terrains contaminés. Près de la moitié sont localisés dans les régions administratives de Montréal, de Lanaudière et de la Montérégie. De ces 1 384 cas, 580 ont été restaurés et 292 sont en voie de l'être.

UN HOMME BLOQUE LA CIRCULATION

■ Un homme âgé de 25 ans a occasionné un important bouchon de circulation hier vers 17 h 50 après qu'il eut escaladé la structure du pont Lachapelle, qui relie Cartierville à Chomedey. Les hommes-araignées du Service des incendies de la Ville de Montréal se sont rendus sur les lieux afin de prêter main forte aux policiers lavallois et montréalais. L'énergumène, qui brandissait une pancarte et revendiquait, semble-t-il, la remise en vigueur de son permis de conduire, est finalement redescendu de son propre chef vers 18 h 30. Il doit être accusé de méfait.

École secondaire Duval COURS D'ÉTÉ ► 30 années d'expérience
1re à 5e secondaire général, ainsi que 6e année (pré-secondaire)
MATIÈRES: anglais, français, histoire, mathématiques, chimie, physique, sciences physiques.
Nombre de places limité
EXAMENS OFFICIELS DU MINISTÈRE s'il y a lieu.
Pour renseignements et inscription veuillez appeler le : 382-6070 ■ 9900, av. d'Auteuil, Montréal (Québec) H3L 2K1
À deux pas du métro Sauvé

Cadotte fait cavalier seul

Une vive tension s'est installée entre son avocate et ceux des autres accusés dans l'affaire Barnabé

YVES BOISVERT

■ C'est parce qu'elle n'a pas voulu être défendue par l'avocat qu'a désigné la Fraternité des policiers de la CUM que Manon Cadotte a dû payer pour sa défense.

Parce qu'une connaissance lui avait référé Sophie Bourque, Manon Cadotte est allée la consulter avant même que les autres accusés n'aient leur avocat.

Quand la Fraternité a désigné Pierre Dupras comme l'avocat de tous les accusés, Cadotte a refusé de suivre. La Fraternité a donc décidé de ne pas payer ses honoraires juridiques (la Fraternité défraie les autres accusés).

Au départ, pour économiser, la Fraternité voulait que les six (Carl Anderson était du groupe) soient défendus par le même avocat.

C'est ainsi que le jour de la comparution au palais de justice de Montréal, Me Bourque représentait Cadotte et Me Pierre Dupras les cinq autres accusés. À partir de ce moment, la tension a été énorme entre Cadotte et les accusés masculins.

Me Dupras, lui-même un ancien agent de la GRC, a été avocat de la Couronne à Montréal avant d'être « repêché » par Serge Ménard (maintenant ministre de la Sécurité publique), il y a trois ans. Il s'est spécialisé dans les causes impliquant des policiers devant la Commission de déontologie policière et des affaires crminelles ou quasi-criminelles impliquant des syndiqués.

À l'enquête préliminaire, Me Dupras s'est adjoint les services de son associé Ronald Picard. Me Picard représentait Anderson, libéré à l'enquête préliminaire, et Bergeron. Dupras représentait André Lapointe, Louis Samson et Michel Vadeboncoeur. Finalement, Me Élise Groulx s'est ajoutée au groupe quelques semaines avant le procès, pour défendre Vadeboncoeur. Il y avait donc au procès quatre avocats pour les cinq accusés (Me Dupras représentant Bergeron et Lapointe).

Il était difficilement envisageable que les six policiers soient représentés par le même avocat, car ils n'ont pas la même participation dans l'événement. Manon Cadotte et Vadeboncoeur sont entrés dans la cellule après les quatre autres, quand ils ont été appelés à l'aide, par exemple.



PHOTO *La Presse*

Manon Cadotte

Il aurait pu y avoir conflit d'intérêts, par exemple, entre Cadotte et Lapointe, qui était à la tête de Barnabé quand il a perdu conscience tandis que Cadotte dit être sortie de la cellule avant cela. Les deux ne se contredisent pas, mais leur participation étant différente, il devient difficile pour un même avocat de soutenir les deux thèses. Dans certains cas, au fait, des témoins se contredisent. Quelle version retenir dans son plaidoyer ? Celle favorisant le client A, ou celle favorisant le client B ?

Des flèches

Mais quoi qu'il en soit, la Fraternité est restée sur ses positions, et Cadotte n'est plus en très bons termes avec son syndicat pour cette raison.

Jamais la jeune policière n'a-t-elle « coulé » ses collègues : rien de ce qu'elle a dit n'était nuisible à leur défense, au fond. Mais elle a brisé la solidarité du groupe.

Sophie Bourque, estimant que cela aidait sa cliente, a choisi de bien montrer au jury qu'il y avait deux groupes dans la défense : Cadotte... et les autres. Elle a insisté pour faire dire à des accusés devant le jury qu'ils s'étaient réunis plusieurs fois avant le procès, et que Cadotte n'avait pas participé à ces réunions.

Me Bourque est allée jusqu'à briser le tabou des rapports écrits par les policiers, et qui n'étaient pas admissibles en preuve. Comme Vadeboncoeur a prétendu devant jury que Cadotte l'avait aidé à installer les contentions aux chevilles de Barnabé (elle dit être sortie de la cellule avant cela), et que Samson disait l'avoir vue dans le bloc cellulaire quand Barnabé a perdu connaissance, Me Bourque leur a fait dire qu'ils n'avaient jamais précisé cela dans leur rapport, écrit tout de suite après l'événement.

Me Bourque ne s'est pas fait d'amis des autres avocats quand elle a demandé au sergent Angèle Joyal quelles sont les directives en matière de transport à l'hôpital. La policière a répondu que dans les circonstances, Barnabé aurait dû être conduit à l'hôpital dès l'arrestation. Me Bourque ne s'attendait pas à cette réponse, de toute évidence. Aussi, pour limiter les dégâts, elle a fait ressortir que c'est Bergeron et Lapointe qui avaient la responsabilité de prendre cette décision.

L'avocate a laissé ses collègues élaborer la théorie médicale, qui sert aussi bien Cadotte que les autres. Son attitude consistait au fond à dire : s'il n'y a pas eu de crime, Cadotte doit être acquittée comme les autres. Mais même s'il y a eu un crime, Cadotte doit être acquittée, car elle ignorait que ses collègues poursuivaient une fin criminelle dans la cellule, et qu'elle n'y a été que de brefs instants.

Quel que soit le verdict, il ne faut pas s'attendre à voir de grandes accolades entre tous ces avocats à la fin du procès...

Le jury délibère toujours

■ Les sept hommes et cinq femmes du jury délibèrent toujours au procès des cinq policiers accusés de voies de fait graves et de voies de fait causant des lésions corporelles aux dépens de Richard Barnabé. Hier, ils ont réécouté la partie des témoignages des accusés Michel Vadeboncoeur et Pierre Bergeron concernant l'arrestation à Laval, ainsi que le témoignage des agents Lauzon et Blain, qui ont escorté Barnabé à la voiture de police 44-2, qui devait reconduire Barnabé au poste de police. Le jury a délibéré environ 10h30 jusqu'à maintenant (les 12 cessent leurs travaux à 18h pour se rendre à l'hôtel).

BUREAU EN GROS
Articles de bureau • Bas prix d'entrepôt
PRIME D'ENTREPRISE!
XEROX COPIEUR DE BUREAU 5113
N° 26010
• Ne coûte que très peu à utiliser (Détails au magasin)
• Rapide: fait jusqu'à 13 copies par minute
• Plateau d'alimentation 250 feuilles à chargement devant
• Plateau secondaire 10 feuilles
• Réduction/agrandissement préréglés
• Fait copies de format lettre ou légal
• Tambour inclus; cartouche d'encre vendue séparément
• Garantie Xerox de service sur place pendant 3 ans (pièces et main-d'oeuvre. Détails au magasin)
• N° de dépannage sans frais
1999$
Cartouche pour ci-dessus. N°26011 ..... 149,99 $
GRATIS À L'ACHAT DU COPIEUR 5113 XEROX!
SANYO TÉLÉPHONE CLT4650 SANS FIL, À HAUT-PARLEUR
N° 22018
• Réduction de bruit Super Compander III MD
• Clavier 10 touches sur le combiné
• À 10 canaux
• Clavier éclairé
• 10 numéros mémorisés, rappel du dernier numéro
• Interphone et télésignal 2 voies
• Boutons de mise en garde/"flash"/pause/recomposition
• Dispositif limitant l'accès à 5 différents numéros
• Garantie 1 an, pièces et main-d'oeuvre (Détails au magasin)
• Notre prix courant: 189,99 $
LIVRAISON GRATUITE À L'ACHAT DE 50 $ OU PLUS (Région du magasin seulement. Demandez-nous des détails.)
MARCHE-CENTRAL 1035 rue du Marché-Central (514) 383-6323 TÉLÉCOPIEUR: (514) 383-6455
BROSSARD 8955 Boul. Taschereau (514) 445-2229 TÉLÉCOPIEUR: (514) 445-4228
POINTE-CLAIRE 365 Brunswick (Entrée Fairview) (514) 694-0684 TÉLÉCOPIEUR: (514) 694-1849
ST-LÉONARD 6000 Jean-Talon Est (514) 251-5022 TÉLÉCOPIEUR: (514) 251-0588
MONTRÉAL 201 St-Antoine Ouest (à l'angle de Bleury) (514) 875-2379 TÉLÉCOPIEUR: (514) 875-4342
LAVAL 3600 Boul. Le Carrefour (Carrefour Laval) (514) 682-9274 TÉLÉCOPIEUR: (514) 682-3144
ST-LAURENT 3600 Côte-Vertu (514) 339-1032 TÉLÉCOPIEUR: (514) 339-1695
LASALLE 7214 Newman (514) 364-0591 TÉLÉCOPIEUR: (514) 364-2722
HEURES D'OUVERTURE: LUN. ET MAR. 10h à 18h MER. À VEN. 10h à 21h SAMEDI 9h à 17h DIMANCHE 11h à 17h

LINCOLN
L'AUTHENTIQUE
CONTINENTAL 95 À partir de 47 297$
MARK VIII 95 À partir de 47 211$
TOWN CAR 95 À partir de 41 496$
50 VOITURES DE COURTOISIE
Circuit MERCURY
SERVICE OUVERT JUSQU'À 2 H 30
6300, HENRI-BOURASSA, MONTRÉAL-NORD 325-4700

CRAZY IRVING
LE SUPERMAGASIN D'INFORMATIQUE
Borland
dBASE pour Windows Version 5.0
Mise à jour concurrentielle! Pour les utilisateurs et les développeurs, dBASE pour Windows est une solution pour aujourd'hui et un investissement pour demain. Une gestion de données et des outils de développement évolués. Une création visuelle puissante. Un développement orienté vers les objets d'une grande simplicité. Des fonctionnalités client/serveur. Tout ce dont vous avez besoin pour gérer vos données comme jamais vous n'avez pu le faire auparavant.
Prix courant: 179 98$
MISE À JOUR CONCURRENTIELLE!
Promotion avec Sidekick pour Windows
MISE À JOUR CONCURRENTIELLE
Borland dBASE pour Windows
Le standard mondial des bases de données
Prix réduit jusqu'au 31 juillet 1995
99 98$
CERTIFICATS CADEAUX DISPONIBLES
FERMÉ SAMEDI 24 JUIN ST-JEAN-BAPTISTE
HEURES D'OUVERTURE
Lun.-ven.: 9 h à 21 h
Samedi: 9 h à 17 h
Dimanche: 10 h à 17 h
COMPATIBILITÉ Windows
PRIX GARANTIS
Si quelqu'un est assez fou pour vendre le même article moins cher NOUS BATTRONS CE PRIX !!!
1195, SQUARE PHILLIPS • BOÎTE VOCALE 398-0737 MÉTRO McGILL

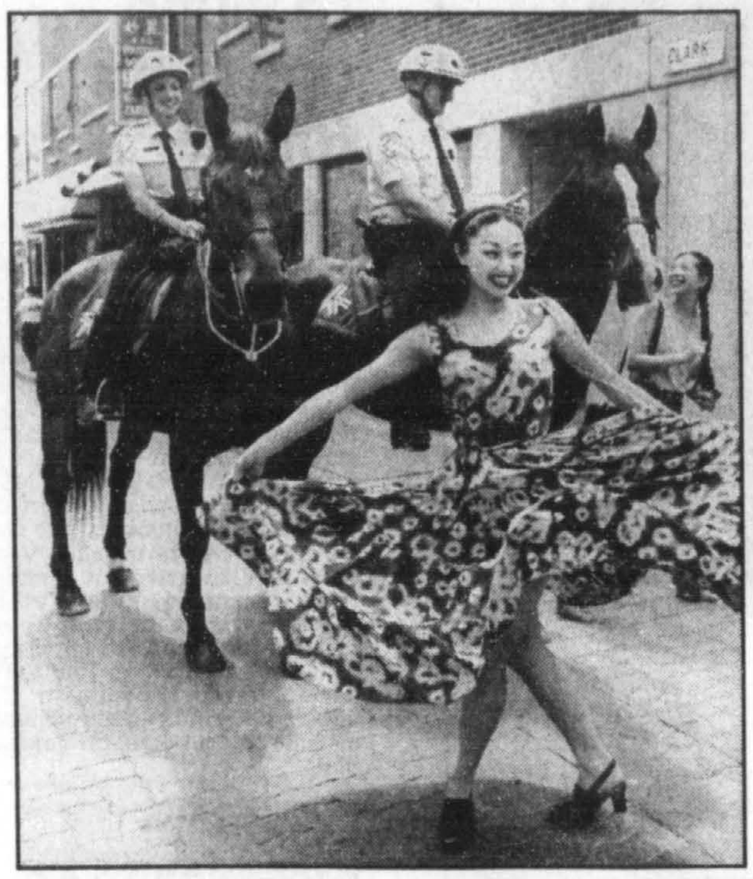


PHOTO ROBERT SKINNER, *La Presse*

L'autre police montée

Les agents France Michaud, montant Amadeus, et Reynald Corbeil, en selle sur Gamine, se sont arrêtés, hier, rue Clark dans le quartier chinois, le temps de permettre à cette jeune femme de se faire photographier. Les patrouilles à cheval ont commencé dans le centre-ville et dans le Vieux-Montréal à la faveur de l'été.

Ménard se porte à la défense de la SQ

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse

QUÉBEC

■ Le témoin qui a soutenu que la SQ lui avait demandé de se parjurer, André « Bull » Desbiens était la personnalité « la moins crédible au Québec » de lancer hier le ministre de la Sécurité publique Serge Ménard.

M. Desbiens est « probablement la personne la moins fiable du Québec » a dit hier M. Ménard, rappelant que comme avocat il avait eu à siéger à un comité chargé d'identifier les criminels les plus dangereux au Québec où le dossier complet de M. Desbiens avait été étudié.

Ce dernier avait commis « quelques homicides, et cela m'étonnerait qu'il ait eu plus de respect pour la vérité que pour la vie humaine » de lancer M. Ménard. « Il a été mêlé à tellement d'activités criminelles (il a fait 30 ans de prison), était tellement manipulateur, que ses déclarations doivent être prises avec un certain scepticisme. »

M. Desbiens, décédé d'un cancer du poumon, avait été un témoin important au procès de Yves Plamondon, reconnu coupable d'un triple meurtre au printemps 1986. Dans une déclaration enregistrée sur magnétophone, M. Desbiens révélait que la SQ lui avait demandé de se parjurer pour inculper Plamondon.

Or, de souligner hier M. Ménard, M. Desbiens n'avait jamais accepté de faire ces déclarations embarassantes sous serment.

Pour lui, il s'agit d'une autre pièce d'une vaste opération destinée à discréditer la Sûreté du Québec.

Comme avocat criminaliste, M. Ménard se dit conscient de la tentation constante pour les policiers confrontés au crime organisé de forcer un peu le jeu pour attraper les criminels.

Sans écarter du revers de la main ces allégations, le ministre prévient toutefois qu'il ne veut pas précipiter sa décision de lancer ou non une vaste enquête sur les méthodes de la Sûreté du Québec.

Une telle enquête ne le tente guère, à l'évidence. D'abord elle constitue une dépense importante, mais surtout elle démobiliserait les enquêteurs de la SQ, dont aucun témoignage n'a sérieusement remis en doute la valeur, indique le ministre.

La soeur de Paolo Romanelli compte sur la commission d'enquête

ÉRIC CLÉMENT

■ La soeur de Paolo Romanelli, mort le 9 mars dernier à Saint-Léonard lors d'une intervention policière, et le conseiller municipal indépendant Michel Prescott souhaitent que la commission d'enquête qui se penchera sur cette affaire aille plus loin que le rapport du coroner rendu public en début de semaine.

Mme Gianna Romanelli a été « assez satisfaite » de lire dans le rapport du coroner Claude Paquin que la mort de son frère aurait pu être évitée si les officiers du Service de police de la CUM n'avaient pas agi avec précipitation.

Depuis le drame, sa famille ne cesse de regretter la hâte des policiers, ce jour-là, et le fait que le lieutenant en charge n'ait pas attendu l'arrivée du SWAT, la section tactique du SPCUM.

Mme Romanelli trouve que le rapport du coroner fait la part belle à la version policière : « C'est bizarre car les seuls témoins sont les policiers, dit-elle. Ils ont pu dire n'importe quoi. Qui nous dit qu'ils disent la vérité ? Mon frère n'est plus là pour se défendre ».

La soeur de Paolo a hâte que le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, déclenche la commission d'enquête promise. « On veut savoir ce qui s'est réellement passé, dit-elle. Nous avons le droit de savoir pour que ça ne se reproduise jamais. C'est quand même affreux, la mort d'un homme. »

Le conseiller indépendant Michel Prescott, qui s'intéresse à l'affaire Romanelli et à d'autres cas d'intervention policière controversés, croit aussi que la commission d'enquête permettra de fouiller encore plus ce qui s'est produit le 9 mars dernier.

« Il faut que la commission permette d'expliquer ce qui s'est passé dans la tête des policiers ce jour-là, dit-il, car ils auraient pu battre en retraite. On verra s'il y a des lacunes dans leur formation. »

Me Prescott souhaite que la commission d'enquête soit publique, et que les citoyens puissent poser des questions.

Prothèses mammaires : 28 millions du fabricant BMS pour les Québécoises et les Ontariennes

ÉRIC GRENIER

■ Les femmes québécoises et ontariennes porteuses des prothèses mammaires fabriquées par Bristol-Myers Squibb ont eu gain de cause contre la multinationale américaine et se partageront plus de 20 millions de dollars US (28 millions canadiens) en dédommagement.

Les indemnités seront versées aux femmes qui ont eu des problèmes de santé reliés à leurs implants, mais également à celles qui seront susceptibles d'en avoir au cours des 12 prochaines années.

L'entente hors cour entre l'ACEF-Centre de Montréal, une plaignante de l'Ontario et la compagnie, dévoilée hier, met ainsi fin à une guérilla juridique contre le fabricant de prothèses mammaires, commencée il y a quatre ans.

L'échéance et les détails des versements des indemnités seront établis au mois d'août lorsque la Cour supérieure approuvera l'entente conclue entre les parties.

Les deux groupes de femmes du Québec et de l'Ontario avaient intentés deux recours collectifs en 1991 qui visaient Bristol-Myers Squibb, sa filiale canadienne et ses distributeurs au pays.

L'entente ne touche cependant que les femmes porteuses des prothèses mammaires de marque Même, Optimam, Replicon, Natural Y et Surgitek fabriquées par BMS. L'Association d'économie familiale prévoit que la majorité des indemnités pourraient être versées aux Québécoises auprès de qui les produits de la compagnie étaient très populaires. « C'est une entente très satisfaisante pour les femmes qui permet un règlement rapide et efficace », a soutenu Me François Lebeau, un des trois avocats qui ont défendu la cause des Québécoises contre Bristol-Myers Squibb devant les tribunaux.

« Avec cette entente, les femmes n'ont pas à prouver le lien de cause à effet entre les maladies dont elles souffrent et le port de leurs prothèses », a souligné Martine Lavallée, responsable du dossier à l'ACEF-Centre.

Les femmes qui désirent réclamer des indemnités à BMS doivent rassembler le plus tôt possible tous leurs dossiers médicaux et surveiller un avis légal qui paraîtra dans les journaux pour les informer des démarches à suivre. En attendant, celles qui désirent obtenir plus d'informations peuvent communiquer avec l'ACEF-Centre (598-7288).

Bien qu'il soit encore trop tôt pour évaluer les compensations versées indivividuellement, on estime qu'elles pourraient atteindre 30 000 $ dans les cas les plus graves. Hier, personne n'osait avancer de chiffres.

« Je suis à la fois surprise et soulagée de voir que cela ne traînera pas en longueur », a commenté à *La Presse* une victime de la prothèse Même qui préférait garder l'anonymat. Je ne sais pas si justice a été rendue, mais rien ne pourra nous redonner la santé qu'on avait avant. Il y a une inquiétude qui persiste.

la Baie
services à domicile

NOUS PAYONS LA TPS ET LA TVQ!*

NETTOYAGE DE TAPIS
Appelez avant le 1 juillet 1995 et nous paierons la TPS et la TVQ* sur toute commande de nettoyage de tapis ou de mobilier.

14 $ Par pièce
Deux pièces minimum.

49 $ 4 pièces
Plus nous nettoyons, plus vous économisez.

74 $ Super offre! Maison complète
5 pièces, 13 marches et 1 vestibule.



NOTRE SERVICE 4 ÉTOILES : UNE GARANTIE DE SATISFACTION À COUP SÛR!
★ Nos puissants appareils à la vapeur nettoient vos tapis à fond et leur rendent toute leur fraîcheur.
★ Nos spécialistes apportent un soin particulier au nettoyage des taches rebelles et des endroits plus passants.
★ Nous déplaçons et remettons en place la plupart des meubles pour pouvoir nettoyer tous les coins.
★ Nous vous fixerons un rendez-vous qui vous convient. Nous travaillons même le samedi!



Nous venons nettoyer et nous payons la TPS et la TVQ.*

49 $ Canapé *ou* 2 fauteuils
79 $ Canapé *et* 2 fauteuils

39 $ Nettoyage professionnel de conduits de ventilation
Un conduit principal, plus 5,95 $ par bouche.

Tapis synthétique 0,79 $ le pied carré
Nettoyage de tapis d'appoint
Tapis de laine : 0,89 $ le pied carré. Frais minimums de 40 $. Ramassage et livraison inclus.

Du lundi au samedi de 8 h à 18 h
Montréal.....339-5420
Sherbrooke.....820-1417
Drummondville/Victoriaville.474-8007
Trois-Rivières.....378-8480

*Rabais équivalant à la TPS et la TVQ! Demandez nos nouvelles trousses de détachage. Renseignez-vous sur notre PROCÉDÉ DE NETTOYAGE COMBINÉ AU SHAMPOING ET À LA VAPEUR, offert à seulement 9 $ de plus par pièce. Le traitement de protection des fibres, de même que le nettoyage des tapis traités au Stainmaster® ou des tapis berbères sont offerts moyennant des frais supplémentaires. Les salons et salles à manger combinés, ainsi que les pièces de plus de 200 pieds carrés sont considérés comme deux pièces. Le nombre minimal de pièces à nettoyer est de deux. Service de camion-usine moyennant 9 $ additionnels par pièce. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Le nettoyage du sous-sol coûte 0,18 $ le pied carré. Frais supplémentaires pour le nettoyage à sec et pour les tissus en coton haïben, les canapés modulaires et les coussins de dossiers non attenants. L'offre prend fin le 1 juillet 1995.

SOLDE D'ÉTÉ
CLERMONT



GÉO - MÉTRO 1995 3 PORTES
• Boîte manuelle, 5 vit. avec surmultipliée
• Coussins gonflables doubles
• Championne de l'économie
À partir de: 169 $ par mois



OLDSMOBILE CUTLASS 1995 4 PORTES
• Moteur 3 L/160 H.P. V6
• Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
• Freins ABS
À partir de: 21 495 $ ou 349 $ par mois



OLDSMOBILE ACHIEVA 1995
À partir de: 17 995 $ ou 299 $ par mois
*Transport et préparation en sus. ** Basé sur une location de 36 mois, comptant ou échange de 1 759 $ pour la Métro, 3 135 $ pour la Cutlass, 2 966 $ pour la Achieva. Sujet à l'approbation du crédit, transport inclus, taxes en sus.

CLERMONT
Chevrolet Geo Oldsmobile Cadillac
SERVICE DE LIMOUSINE
5363, St-Denis (au nord de Laurier) 279-6301

Tout le monde Dehors! AVEC SONY

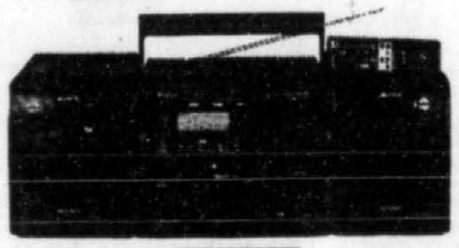


PULSE de Pink Floyd
Édition limitée*

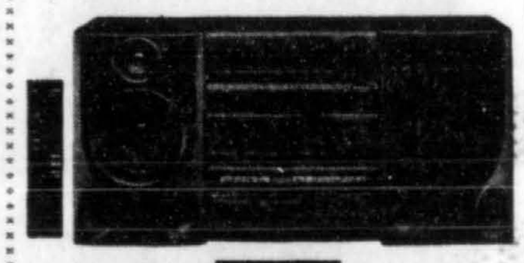
GRATUIT
à l'achat de l'une de ces mini-chaînes
Pour 3 jours seulement



CFD-560
• Radio MA/MF • Magnétocassette double
• Lecteur-laser • Télécommande • Égalisateur
• Était : 329$
299$



CFD-610
• Radio MA/MF digital • Magnétocassette simple
• Lecteur-laser à 6 disques • Haut-parleur détachable
• Télécommande • Était : 429$
Lecteur 6 disques 349$



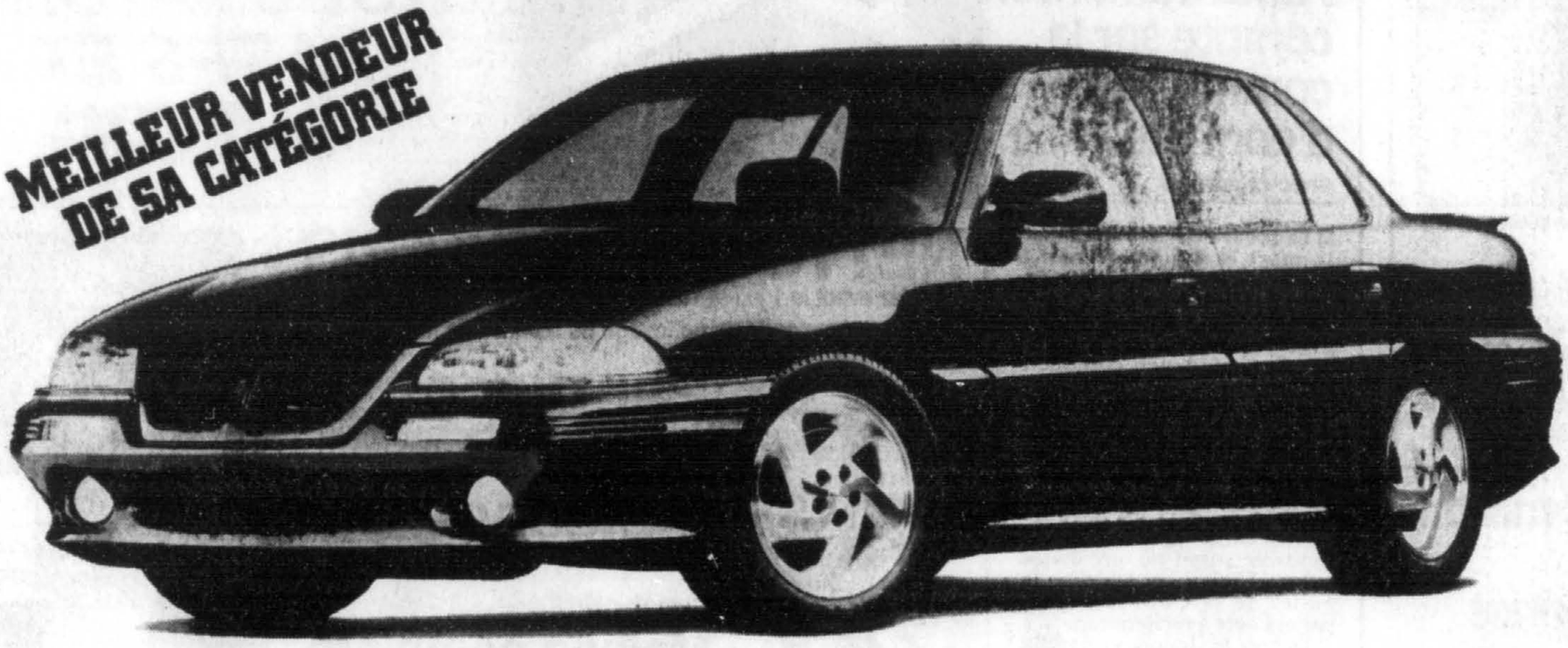
MHC-450
• Radio MA/MF digital • Magnétocassette double
• Lecteur-laser • Télécommande
• Était : 499$
399$

* License exclusive de Sony Music Entertainment. Valide jusqu'au 25/06/95.

Dumoulin Électronique
8390, rue St-Hubert, MONTRÉAL 388-4777
1699, autoroute 440 ouest, LAVAL 681-7770
2203, chemin de Chambly, LONGUEUIL 468-1993

Vous aimez laisser les autres loin loin derrière?

MEILLEUR VENDEUR DE SA CATÉGORIE



Pontiac Grand Am SE

15 995$* ou 299$/mois**

[pour 36 mois]

PONTIAC BUICK GMC GM



- Moteur 2,3 litres de 150 chevaux
- Boîte automatique 4 rapports avec surmultipliée
- Freins antiblocage (ABS)
- Sac gonflable
- Radiocassette AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs
- Chauffe-moteur
- Aileron arrière
- Guides de ceinture épaulière pour enfants
- et beaucoup plus !

Personne ne vous en offre autant!

GARANTIE TOTAL — Assistance ROUTIÈRE — GM

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec

*Offre d'une durée limitée, réservée aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1995 en stock comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Transport (595 $) et taxes en sus. **Paiements mensuels basés sur un bail de 36 mois avec versement initial (ou échange équivalent) de 2 300 $. Sujet à l'approbation du crédit. Dépôt remboursable de 350 $ exigé. Frais de 5 ¢ du kilomètre après 72 000 km. Préparation et transport inclus. Taxes en sus. L'Assistance Routière et la Garantie GM TOTAL sont offertes sur tous les véhicules neufs Pontiac 1995 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.

Le jeune greffé du foie se porte bien

■ Mathieu Lapierre, 16 ans, qui a subi lundi une deuxième greffe du foie depuis dix jours, se porte bien. « Il parlait et m'a serré la main », a indiqué hier docteur Réal Lapointe, de l'hôpital Saint-Luc, qui a opéré Mathieu. Il a ajouté qu'il y avait une nette amélioration par rapport à la première greffe réalisée le 8 juin.

Le jeune homme a souffert de l'hépatite auto-immune, une forme très rare de la maladie. Vendredi dernier, après une première intervention, alors que le premier greffon ne remplissait plus ses fonctions, un appel urgent pour trouver un foie a été lancé à travers le continent. Un hôpital de Winnipeg a trouvé dimanche soir un donneur compatible.

L'enquête préliminaire de Turpin s'ouvre sur un interdit de publication

GEORGES LAMON

■ C'est sous le coup d'un interdit de publication, demandé par l'avocat de la défense, Me Marc Labelle, que s'est ouverte hier l'enquête préliminaire de Tyrone Turpin, accusé du meurtre prémédité de la jeune Jessica Lemire-Gagnon, âgée d'à peine 21 mois.

Rappelons que la fillette avait été trouvée morte et cachée dans un sac à déchets, le 7 mars, à l'arrière du domicile de ses parents, au 5700, chemin de Chambly à Saint-Hubert, par des policiers de cette municipalité, peu avant le passage des éboueurs.

Turpin, 22 ans, doit également répondre à d'autres accusations : sodomie, agression sexuelle causant des lésions corporelles sur la fillette, de tentative de meurtre et agression sexuelle sur la mère de l'enfant, Sophie Lemire, de tentative de vol et d'outrage à un cadavre — pour avoir jeté le cadavre de la bambine aux ordures.

D'apparence imperturbable, Turpin a écouté hier, par l'entremise d'une interprète, le témoignage d'un policier de Saint-Hubert.

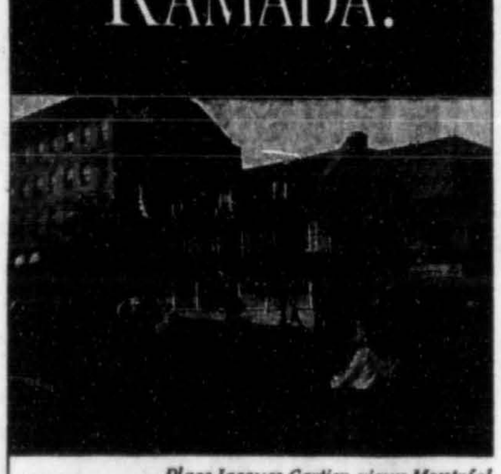
L'enquête de Turpin que préside la juge Odette Perron, de Valleyfiled, devrait durer deux jours.

Une dizaine de nouveaux feux de forêt

■ L'alternance de soleil et d'orages dernièrement dans la majorité des régions du Québec a contribué hier à la naissance d'une dizaine de nouveaux feux de forêt en Mauricie, à Port-Cartier, au Témiscamingue et près de Roberval.

En fin de journée, une vingtaine d'incendies de forêt occupaient encore 150 employés de la Société de la protection des forêts contre le feu. Le brasier le plus préoccupant se situe au nord de Port-Cartier et a déjà détruit une centaine d'hectares.

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE D'AUTRES LIEUX DEPUIS RAMADA.



Place Jacques Cartier, vieux Montréal

Il y a tant à voir et à faire quand vous séjournez au Ramada.

Cet été, le Québec et l'est de l'Ontario offrent un menu touristique qui plaira à tous! Venez découvrir le charme européen du vieux Montréal et de la ville de Québec. Regardez le ciel s'illuminer durant le Festival international des feux d'artifice à Montréal.

Explorez Ottawa, où se trouvent la Colline du Parlement et le spectaculaire Musée canadien des civilisations. À Peterborough, voyez l'écluse à élévateur hydraulique la plus haute au monde. Près de Cornwall, visitez Upper Canada Village. Appelez-nous dès aujourd'hui pour faire vos réservations.

Hôtel Ramada Montréal, Longueuil
Hôtel Ramada aéroport de Montréal
Hôtel Ramada centre-ville, Québec
Hôtel et suites Ramada, Ottawa
Auberge Ramada, Peterborough
Auberge Ramada, Cornwall

Tarifs estivaux à partir de

69,00 $ à 130,00 $

1-800-854-7854

RAMADA®

La destination convoitée cet été.

Calgary (2) - Kelowna - Penticton - Vancouver - Victoria - Regina - Saskatoon - Winnipeg - Belleville - Cornwall - Hamilton - Kingston - London - Niagara Falls (2) - Ottawa - Peterborough - St. Catharines - Sault Ste. Marie - Sudbury - Toronto et région de Toronto (4) - Windsor - Montréal (2) - Québec - Dartmouth/Halifax

Les prix mentionnés sont les prix par nuit, en occupation double, et ne comprennent pas les taxes ni les frais de service. Les tarifs ne s'appliquent pas aux événements spéciaux ni aux groupes, et varient selon les hôtels. Sous réserve de la disponibilité. Offre valable du 1er juin au 30 septembre 1995.

grand SOLDE
semi-annuel
sur nos complets et vestons d'été

HUGO BOSS
VALENTINO • STRELLSON
MANI PAR GIORGIO ARMANI
CALVIN KLEIN

AILES
LES AILES DE LA MODE
MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD
(514) 672-4537



Le prix Mérite Paul Desmarais à Presticom

La première présentation du prix Mérite Paul Desmarais a honoré Presticom (Saint-Hubert), une société spécialisée dans la fabrication permettant la compression et le multiplexage des données.

Le Mérite Paul Desmarais est une initiative de la Société d'Investissement Jeunesse, qui veut ainsi reconnaître la performance exceptionnelle d'une entreprise qui a fait appel à cet organisme pour obtenir des garanties de prêts.

Cette photo fait voir, de gauche à droite, Jean-Guy Lacombe, président de Presticom, Bruno Fortier, directeur général de la Société d'Investissement Jeunesse, André Bisson, président du conseil d'administration de la SIJ, et Alain Gravel, vice-président de Presticom.

La défense veut procéder en dépit de l'absence d'une policière

GEORGES LAMON

■ Le juge Denis Bouchard, de la Cour du Québec à Longueuil, décidera le 27 juin s'il doit se rendre à la demande de la défense qui s'oppose à la remise d'une cause de délit de fuite à cause de l'absence d'une policière de la Sûreté du Québec en « congé de maladie ».

Au nom de son client, Germain Boyer, Me Denis Dussault s'est indigné de la demande de sa collègue pour la Couronne, Me Joëlle St-Germain, qui voulait une nouvelle remise de cette cause. L'accusation, en vertu du Code de la route, remonte au 31 mai 1992.

Me Dussault a rappelé au juge Bouchard que ladite cause avait déjà été remise le 25 octobre 1994 par son collègue, le juge Gérard Girouard, à la demande de la Couronne. « Je m'étais opposé à cette remise où l'on invoquait un congé de maladie de Maryse Cliche, parce que je l'avais vue ce jour-là au palais de justice à l'occasion de son enquête pour voies de fait, en compagnie de deux collègues, a-t-il noté. Il ne faut quand même pas rire du monde. Elle avait été assignée à témoigner et elle ne s'est pas présentée. »

Me St-Germain a bien tenté de déposer un document signé du sergent Hugues Rocheleau, responsable du détachement de Saint-Hyacinthe, où a été affectée Maryse Cliche. Document dans lequel, le responsable du détachement, indiquait que Mme Cliche était en congé de maladie et que la date de son retour était « indéterminée ». Elle a expliqué que deux témoins importants, dont Mme Cliche, avaient été assignés dans cette enquête, et comme l'un d'eux n'était pas disponible, cela justifiait cette nouvelle remise. Mais Me Dussault n'en démordait pas, s'opposant au dépôt du document. Il a tout simplement réclamé le rejet pur et simple de cette accusation. « Sinon, a-t-il nuancé, qu'on en fasse la preuve. Ces motifs sont questionnables et causent un préjudice à mon client. »

Derechef, Me St-Germain a rétorqué que dans un tel dossier elle ne croyait nullement que cette remise pouvait causer un préjudice, comme l'affirmait son collègue.

« Est-elle en mesure de témoigner? s'est demandé en conclusion le juge Bouchard. Je ne peux le savoir en lisant l'attestation. Je vais ajourner ma décision au 27 juin. »

Antisémitisme : des tendances troublantes

Presse Canadienne

LONDRES

■ Les activités antisémites demeurent en marge de la vie canadienne mais des tendances troublantes existent, fait ressortir un rapport rendu public hier.

Le rapport est préparé et publié annuellement par l'Institut des affaires juives de Londres et le Comité juif américain.

L'antisémitisme « demeure, à de rares exceptions, inacceptable dans la plus grande partie de la société (canadienne) », soutient le Rapport mondial sur l'antisémitisme de 1995. « D'un autre côté, il réapparait régulièrement et il est nécessaire d'y apporter une vigilance constante afin d'empêcher son expansion ».

La partie du rapport traitant du Canada signale plusieurs tendances inquiétantes.

« Le Canada est demeuré un centre important du révisionnisme à la suite des activités internationales continues d'Ernst Zundel », souligne le rapport, qui a compilé les incidents antisémites survenus en 1994.

loto-québec 25 ans

RÉSULTATS SEMAINE DES MILLIONNAIRES MC

TIRAGE DU 20 JUIN 1995

1 lot de 1 000 000 $ (numéro décomposable)

2294029	1 000 000 $
294029	20 000 $
94029	2 000 $
4029	200 $
029	20 $
29	10 $

20 lots de 1 000 $ (numéros non-décomposables)

1033270	1552255	2234526
1034081	1555339	2318647
1264640	1618501	2535496
1374676	1727721	2686910
1429839	2007455	2751351
1499766	2057864	2790480
1514184	2201347	

TIRAGE DU 19 JUIN 1995

1 lot de 1 000 000 $ (numéro décomposable)

1742222	1 000 000 $
742222	20 000 $
42222	2 000 $
2222	200 $
222	20 $
22	10 $

20 lots de 1 000 $ (numéros non-décomposables)

1040538	1607121	2404124
1257416	1650683	2466119
1275054	1673364	2602577
1313985	1790415	2644563
1352341	2132715	2650603
1397877	2148895	2792769
1528786	2210655	

21 autres lots le 21 juin

Les modalités des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste de numéros et la liste officielle, cette dernière a priorité.

EXPULSEUR ULTRASONIQUE

NON CHIMIQUE! SILENCIEUX! ULTRA-EFFICACE CONTRE RATS, SOURIS... élimine sans laisser de traces!

X-PULSOR déloge les nuisibles par de puissants bombardements sonores à hautes fréquences... et les expulse! Recommandé avec satisfaction pour résidences, fermes, commerces, industries. Protection continuelle pendant des années!



X-PULSOR EN GARDE 24h/24

RÉVOLUTIONNAIRE!

NOS CLIENTS SONT SATISFAITS... ET VOUS ?

CONTINENTAL SERVICES INTEGRES INC. (514) 332-7145 ou 1-800-265-9145

M225/1578

InfoBref Bell

RÉSULTATS DE LA LOTERIE

Dès minuit, tous les jours, vérifiez votre chance en composant le 875-2355. Au son de la voix, faites le chiffre correspondant à la rubrique choisie :

6/49	411
Lotto Super 7	412
Sélect 42	413
Banco	414
La Quotidienne	415

Bell

La Presse



Boisbriand 185, boul. Sir Wilfrid Laurier 467-7201
Beauharnois Promenades Montarville 655-6003
Brossard Mail Champlain 671-7275
Chambly 1617, boul. Périgny 658-0561
Longueuil Place Longueuil 463-3452
St-Bruno Les Promenades St-Bruno 653-1364
St-Jean-sur-Richelieu Le Carrefour Richelieu 346-0937
Sorel Promenades de Sorel 746-1213
Valleyfield 277, rue Victoria 377-9000
Châteauguay 298, boul. d'Anjou 699-3939

sports experts®

Anjou Les Galeries d'Anjou 354-2995
7201, boul. les Galeries d'Anjou 353-9000
Place Versailles 355-2330
Maisonneuve 2951, rue Sherbrooke E. 522-5108
La Salle Carrefour Angrignon 365-1286
St-Laurent la Place Vertu 745-3202
Ville Mont-Royal Centre Rockland 735-4751
Montréal centre-ville 930, rue Ste-Catherine O. 866-1914
Pointe-Claire Centre d'achats Fairview 694-8181
Joliette 50, rue Gauthier Nord 756-1645
Repentigny Les Galeries Rive-Nord 581-3220
Laval Carrefour Laval 682-0032
Centre Duvernay 661-2558
Centre Laval 688-1021
Rosemère Galeries des Mille-Iles 437-1933
St-Eustache 200, boul. Arthur-Sauvé 472-5485
St-Jérôme Carrefour du Nord 432-9400
St-Sauveur Les Galeries des Monts 227-4617
Ste-Adèle Promenades Ste-Adèle 229-2812
Terrebonne Les Galeries Terrebonne 471-3688

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le dimanche 25 juin 1995.

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous nos magasins.

Neuf ans plus tard, le notaire Claude Laberge est acquitté

En 1986, le méga-procès de 17 professionnels de l'immobilier avait créé bien des remous

YVES BOISVERT

■ Neuf ans et bien des procédures après avoir été accusé d'avoir participé à une fraude de 10 millions, le notaire Claude Laberge a été acquitté vendredi dernier par le juge Maximilien Polak, de la Cour du Québec.

En 1986, l'accusation de 17 professionnels de l'immobilier à Montréal, parmi lesquels des courtiers en immeubles, des avocats, deux notaires et des évaluateurs, avait créé tout un remous.

Un méga-procès s'était engagé en Cour supérieure devant jury. Le juge Réjean Paul, qui le présidait, étant tombé malade, le juge Jean-Guy Riopel a pris le relais. L'avocat de la Couronne Claude Haccoun n'ayant pas apprécié une décision du juge Riopel, il avait décrété l'arrêt des procédures, puis avait réaccusé tout le monde.

Le procédé avait été contesté avec succès devant la Cour supérieure, mais la Cour d'appel avait finalement conclu que le pouvoir discrétionnaire du Procureur général lui permettait de telles manoeuvres. La ronde des procès a recommencé.

Au bout du compte, une quinzaine des 17 ont été condamnés au fil des ans, dont six devant jury il y a deux ans. Ils ont écopé des peines variant du sursis de peine à 30 mois de prison.

La fraude consistait à acheter des duplex et des triplex à travers des personnes qui prêtaient leur nom. À l'aide d'évaluateurs complices, on gonflait artificiellement la valeur de ces immeubles pour obtenir du financement d'institutions financières. On revendait à d'autres prête-noms les mêmes immeubles, en faisant augmenter le prix, faisant croire à de la spéculation. Tout cela se passe en un an et demi, de 1983 à 1984. Quelque 150 immeubles ont ainsi été achetés.

Quelques transactions ont été effectuées au bureau du notaire Laberge, et la Couronne prétendait qu'il était complice des organisateurs de cette fraude, en ayant fermé les yeux sur l'aspect douteux des transactions impliquant des prête-noms.

Mais le juge Polak a rejeté cette thèse, retenant celle présentée par Me Jean-Claude Hébert, en défense.

Malgré tout ce que le notaire a pu soupçonner en voyant la valeur des immeubles augmenter soudainement en quelques mois, aucune preuve n'a été faite de sa participation à un complot criminel.

Le juge Polak rappelle que la simple négligence n'équivaut pas à une infraction criminelle et que la théorie de la Couronne repose sur des conjectures. Sa connaissance du complot (orchestré par la compagnie Gestion Trebec, des frères Serge et Pierre Joly, ainsi que Jacques et Pierre Côté) n'a pas été prouvée.

Après tout, rapelle le juge Polak, la responsabilité du notaire était de s'assurer que les titres étaient en bonne et due forme. C'était aux banques de s'assurer que les immeubles constituaient des garanties suffisantes pour faire des prêts. On ne saurait imputer au notaire la responsabilité qui était celle des institutions financières. Pas devant la cour criminelle, en tout cas.

Me Hébert a déclaré espérer que la Couronne, après toutes ces procédures, laissera son client, âgé de 67 ans, « préparer en toute quiétude une retraite bien méritée » en ne se lançant pas dans un appel « voué à l'échec ».

Sexagénaire assassinée dans la région de Sorel

GEORGES LAMON

■ Une sexagénaire a été trouvée assassinée, hier vers 13 h, dans son logement, au 17, Rang Tiersant, à Saint-Louis-sur-Richelieu, dans la région de Sorel. Il s'agit de la propriétaire du bar La Marraine ; elle demeurait dans un appartement adjacent au bar.

Pauline Berthiaume-Bouthillette, âgée de 63 ans, portait une blessure apparente, mais, pour le moment, selon l'agent Mathias Tellier, de la Sûreté du Québec, on n'a pu encore déterminer si elle provient d'une arme à feu ou d'une arme blanche. On ne connaissait toujours pas, hier vers 19 h, la cause de la mort. Le coroner investigateur, le docteur Michel Massé, de Sorel, se trouvait toujours sur place en compagnie des enquêteurs.

C'est le préposé au nettoyage et homme à tout faire de la propriétaire, qui, n'obtenant pas de réponse à son appel, a averti sa fille. Celle-ci en se rendant sur les lieux, devait faire la macabre découverte.



Personnel policier

	1994	1993	Variations (en %)
T.-N.	880	874	0,7
I.-P.-É.	193	193	0,0
N.-É.	1611	1603	0,5
N.-B.	1297	1292	0,4
Qué.	14 744	14 755	-0,1
Ont.	20 742	21 087	-1,6
Man.	2130	2158	-1,3
Sask.	1896	1927	-1,6
Alb.	4472	4571	-2,2
C.-B.	6383	6311	1,1
Yukon	113	122	-7,4
T.-N.-O.	234	238	-1,7
GRC *	1251	1770	-29,3
Canada	55 946	56 901	-1,7

* GRC: (quartier général et école de formation)

Source: Statistique Canada (PC)

Moins de policiers

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le Canada comptait moins de policiers l'an dernier mais plus de femmes, souligne une étude de Statistique Canada rendue publique hier.

En 1994, la force policière était composée de 56 000 agents, une diminution de 1,7 % par rapport à 1993. Il s'agit de la plus importante baisse des effectifs policiers depuis que Statistique Canada compile ce type de données.

Le nombre de policières a toutefois augmenté de 501 l'an dernier. Elles représentent maintenant 9 % de la force policière au pays en hausse de 7 % depuis 1980.

Des éliminations de postes au quartier général et au centre de formation de la GRC à Régina comptent pour la moitié de la diminution du nombre de policiers. Les compressions budgétaires fédérales sont à l'origine de cette diminution.

L'an dernier, il y avait un policier pour chaque 523 citoyens, le plus haut ratio depuis 1973.

Violence dans les prisons : Ottawa pris à partie

Presse Canadienne

OTTAWA

■ Selon l'ombudsman des détenus purgeant leur peine dans une prison fédérale, les autorités carcérales ne font rien pour endiguer la surpopulation et la violence entre les murs.

La tension monte tandis que les autorités tentent de remédier au manque d'espace en plaçant deux et parfois trois détenus dans la même cellule, a soutenu hier l'enquêteur correctionnel Ron Stewart devant le comité des Communes sur la justice.

Bien qu'il reconnaisse les nombreux efforts du gouvernement visant à prévenir la surpopulation, il croit qu'il est peut-être déjà trop tard.

M. Stewart a proposé que la justice accorde davantage de libérations conditionnelles, convaincu qu'il y a « trop de gens non violents qui restent derrière les barreaux trop longtemps ».

Les Services correctionnels nient pour leur part que la surpopulation ait engendré une hausse de la violence.



Les ossements provenaient d'un cimetière de Pointe-aux-Trembles

■ Les ossements, comprenant un crâne d'enfant, découverts rue du Vicomte, dans le secteur Duvernay, à Laval, provenaient d'un cimetière du quartier Pointe-aux-Trembles, à Montréal.

Avec les ossements, les personnes qui travaillaient mercredi soir au terrassement d'un terrain ont aussi découvert des souliers et des vêtements de fillette.

Le camionneur a pris la terre près d'une ancienne fosse commune d'un cimetière situé à l'intersection des rues Saint-Jean-Baptiste et René-Lévesque, dans l'Est de l'île de Montréal.

La découverte a été effectuée dans une partie d'un projet domicilaire ou des maisons très luxueuses sont en construction. Quelques-unes sont déjà habitées.

La terre sert normalement à faire du remplissage et lorsqu'elle est belle, comme c'était le cas, elle est utilisée pour le terrassement.

MATELAS
BONHEUR

LES BONS CÔTÉS DU DÉMÉNAGEMENT!

1 PAS DE TPS! PAS DE TVQ!
2 LIVRAISON GRATUITE!
3 BASE DE LIT GRATUITE!*

MEILLEURS PRIX GARANTIS



* Ces offres ne sont valables qu'à l'achat d'un ensemble

PERFECT SLEEPER EXTRA FERME
ENSEMBLE DOUBLE 599 $ | ENSEMBLE GRAND 699 $ | ENSEMBLE TRÈS GRAND 949 $ | ENSEMBLE SIMPLE 479 $ | Serta

POSTUREPEDIC EXTRA FERME
ENSEMBLE DOUBLE 499 $ | ENSEMBLE GRAND 599 $ | ENSEMBLE TRÈS GRAND 839 $ | ENSEMBLE SIMPLE 399 $ | Sealy

INCHANTED NIGHTS
ENSEMBLE DOUBLE 399 $ | ENSEMBLE GRAND 499 $ | ENSEMBLE SIMPLE 349 $ | Sealy

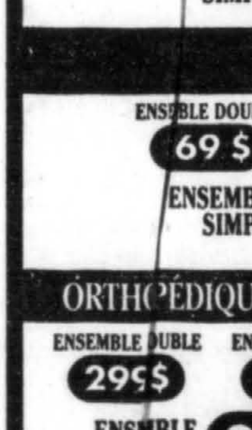
SERTA-PEDIC
ENSEMBLE DOUBLE 69 $ | ENSEMBLE GRAND 449 $ | ENSEMBLE SIMPLE 299 $ | Serta

ORTHOPÉDIQUE DE LUXE
ENSEMBLE DOUBLE 295$ | ENSEMBLE GRAND 349 $ | ENSEMBLE SIMPLE 249 $

ORTHOPÉDIQUE
ENSEMBLE DOUBLE 219 $ | ENSEMBLE SIMPLE 169 $

Sealy Posturepedic | 30 Nuits | LES MATELAS PEUVENT ÊTRE ACHETÉS SÉPARÉMENT | (DÉTAILS EN MAGASIN)

OUVERT LE DIMANCHE



HEURES D'OUVERTURE
DU LUNDI AU MERCREDI, DE 10 H À 18 H
JEUDI ET VENDREDI, DE 10 H À 21 H
SAMEDI, DE 9 H À 17 H
DIMANCHE, DE 12 H À 17 H

1440, rue Fleury Est, MONTRÉAL • 388-9077
2071, avenue Victoria, SAINT-LAMBERT • 923-4321
64, boul. St-Jean-Baptiste, CHÂTEAUGUAY • 691-4240
5870, boul. Métropolitain Est, SORTIE LACORDAIRE • 251-5300
665, boul. des Laurentides, SAINT-ANTOINE • 1 800 701-7366
1958, boul. Le Corbusier, LAVAL • 687-7880
15 634, boul. Gouin Ouest, PIERREFONDS • 620-7155
5201, rue Sherbrooke Ouest, Westmount-N.D.G., VENDÔME • 369-1860
1744, rue Dollard, LASALLE • 595-5356
5164, avenue du Parc (près rue Laurier), MONTRÉAL • 278-4527

Branchez-vous sur le multimédia

Achetez un Aptiva IBM dès aujourd'hui. Pour du multimédia en toute simplicité.

Au fait, qu'est-ce que le multimédia? Si c'est un mot qui réveille le technophobe en vous, c'est que vous n'avez jamais vu un Aptiva IBM à l'oeuvre. Grâce à la famille Aptiva IBM, il est tout aussi facile d'utiliser que d'acheter un PC multimédia.

- ***Fonctions de mise en marche automatique*** qui activent votre Aptiva dès que le téléphone sonne afin de recevoir des télécopies et des messages vocaux.
- ***Programmateur*** vous permettant de prérégler certaines fonctions, telles que l'envoi de télécopies, selon un horaire précis.
- ***Logiciels AptivaWare*** vous aidant à vous orienter facilement parmi quelque 200 fonctions différentes... ce qui peut vous épargner beaucoup de temps.
- Lecteur de CD-ROM à chargement automatique.
- Carte audio évoluée et haut-parleurs de première qualité.
- Écran couleur SVGA IBM de qualité.
- Sélection de processeurs 486 et Pentium rapides et puissants.
- Vaste capacité de stockage sur disque de 363 Mo à 727 Mo.
- Fax-modem intégré.
- Vidéo sur bus local pour une performance vidéo exceptionnelle.
- Évolutivité totale, de sorte que votre investissement initial dans l'Aptiva peut croître au rythme de la technologie, à mesure qu'elle devient disponible.
- Une panoplie de logiciels multimédias, dont Compton's Interactive Encyclopedia, The Discoverers, Undersea Adventure, MCS Music Rack, Music Mentor, Monologue for Windows et PhotoDisplay.
- Des logiciels préinstallés, soit IBM PC DOS 6.3 et MS-Windows 3.11, PFS : WindowWorks, FaxWorks et Quicken for Windows SE. ***SelectaSystem*** IBM disponible sur le nouveau modèle Aptiva IBM 550.
- ***Assistance Housecall en ligne*** vous reliant par modem aux experts techniques, qui vous aideront à diagnostiquer et à résoudre une foule de problèmes informatiques.
- Assistance technique HelpWare IBM 24 heures sur 24, sans frais d'interurbain, pour l'identification de problèmes 7 jours sur 7 durant la période de garantie.
- Garantie* de 3 ans avec services d'entretien Express HelpWare IBM, qui prévoit le remplacement de toute pièce défectueuse en moins de 48 heures (sauf les week-ends, les jours fériés et dans certaines régions éloignées).

Demandez à votre détaillant IBM lesquelles des caractéristiques ci-dessus sont offertes sur chacun de nos modèles Aptiva IBM.

Disponible dès maintenant! Le nouvel Aptiva IBM 550 doté du nouveau SelectaSystem
d'IBM qui vous permet d'alterner facilement entre les systèmes d'exploitation préinstallés OS/2 WARP et DOS/Windows!



Le nouvel Aptiva IBM 550

À partir de 2 299 $

pour un Aptiva IBM 335/486DX2-50 MHz, 4 Mo de mémoire vive, disque dur de 363 Mo, écran couleur SVGA IBM

IBM
Toute une différence

Rendez-vous chez votre détaillant agréé IBM dès aujourd'hui pour vous procurer votre propre Aptiva IBM!
Pour connaître le nom du détaillant le plus proche, appelez IBM Direct au 1 800 465-7999, poste 363.

Les détaillants et les intermédiaires peuvent vendre certains modèles uniquement. Les détaillants et les intermédiaires peuvent vendre moins cher. *La garantie de 3 ans avec services d'entretien Express HelpWare IBM sur l'Aptiva IBM prévoit le remplacement des pièces en moins de 48 heures (sauf les week-ends et les jours fériés). Les services d'entretien Express peuvent ne pas être offerts dans certaines régions. Des frais d'expédition et de manutention s'appliqueront au cours de la deuxième et de la troisième année de la garantie. La garantie sur les écrans est de un an. Les frais d'expédition et de manutention ainsi que les taxes applicables sont en sus du prix indiqué. Le prix peut être modifié sans préavis. IBM, Aptiva, AptivaWare, HelpWare, Housecall IBM en ligne, Services d'entretien Express IBM, OS/2 WARP et SelectaSystem sont des marques déposées ou des marques de commerce d'International Business Machines Corporation, utilisées sous licence par IBM Canada Ltée. Windows est une marque de commerce de Microsoft Corporation. 486DX2 et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. Les autres noms de produits ou de marques sont des marques de commerce ou des marques déposées de leurs propriétaires respectifs.

SOLDE sur

SÉLECTION DE COMPLETS D'ÉTÉ
PRIX COURANT 325$ à 550$ SPÉCIAL DE
189,99 à 289,99

OU

VESTONS SPORT
PRIX COURANT 225$ à 325$ SPÉCIAL DE
129,99 à 189,99

Tailles fortes et élancées

Retouches gratuites

Sélection **complets d'été** pour les tailles courtes, moyennes, tailles fortes et élancées
prix courant 325$ à 550$
Spécial de 189,99 à 289,99

Sélection **vestons sport d'été** pour les tailles courtes, moyennes, tailles fortes et élancées
prix courant 225$ à 325$
Spécial de 129,99 à 189,99

Boivet

Montréal
- 4475 boul. Métropolitain E. 374-4555
- Carrefour Laval 687-1670
- Centre Eaton (niveau métro) 849-9281
- Galeries d'Anjou 353-6310
- Carrefour Angrignon 366-0762
- Centre Rockland 735-5441
- Fairview Pte-Claire 694-9050
- Promenades St-Bruno 653-5100

Québec
- Place Ste-Foy 653-6200
- Galeries de la Capitale 627-6710

SI VOUS CROYEZ AVOIR UN PROBLÈME D'INFERTILITÉ...

L'Institut de médecine de reproduction de Montréal pourrait vous aider. Nous offrons une approche globale de l'investigation et des traitements de l'infertilité dans une atmosphère chaleureuse et paisible.

- **Inséminations** (avec sperme du conjoint ou de donneur)
- **Fécondation** in vitro (FIV) conventionnelle
- **FIV avec microinjection** de spermatozoïdes

Du lundi au vendredi de 8 h à 16 h.

Appelez-nous afin de recevoir sans frais notre brochure ou pour prendre rendez-vous avec un de nos gynécologues ou urologues.

IMRM

Institut de Médecine de la Reproduction de Montréal inc.
1100, Beaumont
Bureau 305, Ville Mont-Royal
Tél.: (514) 345-8535
1-800-348-9483
Télécopieur: (514) 345-8978
C534 - 627-2

Montréal la propre

YVON LABERGE

■ Depuis que Montréal est Montréal, une question hante le Montréalais moyen : sa ville est-elle ou n'est-elle pas une ville sale ?

Eh bien, puisque poser la question c'est y répondre, sachez que Montréal est une ville P-R-O-P-R-E ! Évidemment, d'autres vous diront que Montréal est sale, qu'elle pue des égouts comme eux des pieds.

Rappelez-vous seulement que l'été dernier, par exemple, alors qu'il tentait de se faire élire, l'actuel maire de Montréal, M. Pierre Bourque, n'a cessé de répéter combien la métropole était sale et combien elle puait des égouts...

Pour vous convaincre que Montréal ne pue pas tant que ça des égouts, vous n'avez qu'à partir à l'aventure aux quatre coins de la métropole. Ce que nous avons fait hier pendant plus de trois heures.

Mais pas question de vous dire ici si Montréal est plus propre aujourd'hui qu'il y a un an.

Vous insistez ?

Eh bien, puisque poser la question c'est y répondre, sachez que Montréal est aussi propre aujourd'hui qu'il y a un an !

Donc, point de départ de notre tournée d'hier, autoroute Ville-Marie ouest jusqu'à la sortie Atwater, direction les quartiers Petite-Bourgogne et Saint-Henri.

De là, puisque que c'était presque sur notre chemin, une longue virée dans Notre-Dame-de-Grâce et une autre dans Côte-des-Neiges. Ensuite, petit tour sur le mont Royal, un crochet par le Plateau, un autre dans le Centre-Sud, puis Hochelaga-Maisonneuve.

Et retour dans le Vieux-Montréal...

Bien sûr, hier était jour de collecte des ordures ménagères. Devait-on les mettre au chemin le matin pour la collecte de jour ou en fin d'après-midi pour la collecte du soir ? Allez savoir. Chose certaine, au moment ou vous lirez ces lignes, elles auront été ramassées et enfouies dans la carrière Miron.

Bref, il y a ici et là de vieux papiers qui volent au vent et de vieux matériaux de construction abandonnés dans une ruelle. Et puis quoi, peut-on dire que quelqu'un est sale du matin au soir parce qu'une tache de sauce tomate a élu domicile sur le col de sa chemise ?

Alors, n'oubliez pas que plus d'un million de personnes vivent à Montréal...

Hier, rues Saint-Antoine, des Seigneurs, Notre-Dame, chemin de la Côte-Saint-Paul, rue Sant-Patrick, boulevard Monk, rue Allard, boulevard de la Vérendrye, autoroute Décarie, rues Sherbrooke et Saint-Jacques, chemin Upper Lachine, boulevard Décarie, avenues Van Horne, Westbury, Bourret, Victoria, Linton, chemin de la Côte-des-Neiges, avenues Barclay, Lavoie et de Courtrai et avenue Mountain Sights au nord de la rue Jean-Talon, rien ou presque à signaler. Même chose rues Duluth et Prince-Arthur, rues Ontario et Sainte-Catherine dans Hochelaga-Maisonneuve.

Ce week-end de la Fête nationale pourrait par contre laisser des traces. Parce que vous le savez, les cols bleus refusent de faire des heures supplémentaires et, samedi, il y aura défilé rue Sherbrooke et grand rassemblement au parc Maisonneuve.

La quinzaine de cadres qui prennent la relève ne suffiront évidemment pas à la tâche, pas plus que les 8000 poubelles publiques de la métropole...



PHOTO LUC SIMON PERRAULT, *LA PRESSE*

Avenue Lavoie, le trottoir devient poubelle à ciel ouvert. Malgré la consigne interdisant de sortir les vidanges avant 17 h.

«Jaloux? Qui, moi?»

Financement à 3,9 %*

24 mois
5,9 %/36 mois
6,9 %/48 mois
pour un temps limité.

Aucune limite de financement sur les modèles Cronos.





Mazda 626 Cronos 1995

Avec un tel équipement, vous ferez des jaloux partout!

- *Plus d'espace intérieur que la Toyota Camry et la Honda Accord*
- *Moteur 2 litres 16 soupapes DACT à injection électronique, moteur V6 en option*
- *2 coussins gonflables à l'avant*
- *Direction assistée à assistance variable*
- *Suspension indépendante aux 4 roues*
- *Radio AM/FM cassette stéréo*
- *Volant inclinable*
- *Sièges arrière rabattables 60-40*
- *La fameuse garantie Mazda de 5 ans*
- *Et plus de 50 autres caractéristiques standard*

mazda
Je me sens bien

*Crédit : Ces taux d'intérêt ne s'appliquent qu'aux modèles neufs Mazda 626 Cronos 1995. Sur approbation de crédit. Exemple : 10 000 $ à 3,9 % par année égalent 434 $ par mois pour 24 mois et le coût de crédit est de 412 $ pour une obligation totale de 10 412 $. À 5,9 % par année, le versement mensuel est de 304 $ pour 36 mois et le coût de crédit est de 936 $ pour une obligation totale de 10 936 $. À 6,9 % par année, le versement mensuel est de 239 $ pour 48 mois et le coût de crédit est de 1 472 $ pour une obligation totale de 11 472 $. Le crédit ne peut être combiné à aucune autre offre. Les offres sont valides exclusivement pour des achats au détail à partir du 4 mai 1995 et pour une durée limitée. Voir les concessionnaires participants pour les détails. Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires.

Le Dr Bissonnette en appellera de sa suspension de deux ans

DENIS ARCAND

■ Le Dr Michel Bissonnette en appellera de la décision du comité de discipline du Collège des médecins, en vertu de laquelle le chirurgien plasticien a été suspendu pour deux ans et frappé d'une amende de 6 000 $.

Le Dr Bissonnette avait été acquitté le 7 avril dernier au terme d'un procès devant juge seulement pour agression sexuelle sur une patiente anasthésiée. Mais le comité de discipline du Collège des médecins avait par la suite décidé que le Drns Bissonnette avait commis deux infractions au code de déontologie de la profession médicale.

L'appel sera entendu par le Tribunal des professions avant le 16 juillet.

L'avocat du Dr Bissonnette, Daniel W. Payette, écrit dans son appel que le comité de discipline du Collège des médecins a erré en déclarant le Drns Bissonnette coupable d'avoir agressé sexuellement sa patiente, contrairement aux conclusions de la Cour du Québec. Le Dr Bissonnette affirme avoir eu une relation sexuelle consensuelle avec sa patiente.

Me Payette argue que le comité a également erré en jugeant que son client avait mis en danger la vie et la santé de sa patiente, en n'ayant pas d'adjoint en sa compagnie durant l'intervention chirurgicale sous anasthésie impliquant une perte de conscience.

L'avocat argue aussi que le comité a erré en refusant d'entendre de nouvelles preuves portant sur la crédibilité de la patiente. « Le comité a empêché l'intimé de présenter une preuve complète, le privant ainsi de son droit à une défense pleine et entière. »

Me Payette argue aussi que le comité de discipline a erré en émettant une ordonnance de non-publication sur certains éléments de la preuve que voulait soumettre son client.

En fait, le Tribunal des professions pourrait aussi entendre un autre appel, tout à l'opposé, visant à demander des sanctions plus sévères contre le chirurgien.

Dans un communiqué diffusé peu de temps après la décision, le bureau du syndic affirmait qu'il étudierait « très sérieusement » la possibilité d'aller en appel.

Projets d'affaires : de l'espoir pour 250 assistés sociaux

JEAN-PAUL SOULIÉ

■ Environ 250 assistés sociaux de la région de Montréal, qui ont présenté un projet de lancement de leur propre entreprise en utilisant les programmes SAE (Soutien à l'emploi autonome) administrés et financés par le ministère de la Sécurité du revenu, celui de l'Emploi, ainsi que la Société québécoise de développement de la Main-d'oeuvre (SQDM) et le Service d'aide aux jeunes entrepreneurs (SAJE), peuvent recommencer à espérer : hier, un supplément de budget a été voté par le conseil d'administration de la SQDM.

Le budget alloué cette année était de 2,3 millions de dollars. Cette somme est augmentée de 3,7 millions de dollars pour atteindre les six millions de dollars au total. Un communiqué officiel précisant les détails de la décision était attendu hier soir.

Le SAE, lancé il y a un an environ, a été victime de sa popularité excessive. De plus, selon Claire Deslongchamps, de la direction des communications de la SQDM, qui assistait hier à la conférence de presse donnée par trois candidats anxieux aux projets SEA, il y a eu des erreurs dans le domaine des communications, à partir d'une ligne ouverte radiophonique.

Deux candidats à la création d'entreprises, Diane Quirion pour une boutique de vêtements spécialisée dans les fortes tailles, et Yves Chartrand, pour une affaire de montage audiovisuel, accompagnés d'un nouveau participant aux programmes de formation et d'aide à la préparation des plans d'affaires, Pierre Gilbert, de Saint-Henri, avaient convoqué les journalistes pour témoigner de leur déception, si les fonds étaient coupés pour la réalisation de projets sur lesquels ils travaillent, et dans lesquels ils ont investi.

Ils pourront calmer leurs appréhensions en apprenant que le ministère de Mme Louise Harel et celui de Mme Jeanne Blackburn ont décidé d'apporter une rallonge substantielle aux crédits qu'ils attendent — de 10 000 $ à 20 000 $ maximum par projet d'affaire — pour couvrir les besoins de 1 440 personnes situées dans les trois catégories déjà accueillies et 2 220 autres bénéficiaires de l'aide sociale.

LIVRAISON IMMÉDIATE!!!



5,8 % 24 mois 36 mois ou 48 mois Accord V-6

Civic Berline Édition spéciale

2 000 $ d'équipement sans frais
• incluant climatiseur
• et boîte automatique.

248 $* par mois

* Bail 42 mois. Transport et préparation compris. Taxes en sus. Allocation 84 000 km. 2 000 $ comptant ou reprise équivalente. Valeur de rachat garantie.

HONDA Le blainville

700, boul. Labelle, Blainville
(aut. des Laurentides, sortie 25)
435-1122 / 875-1920

ELECTRO Solde

ES LE SPÉCIALISTE

Remise de l'usine Hotpoint et GE



Remise GE 20$ ES 20$ TOTAL 40$

Lave-vaisselle adaptable GFB4619SE
• Blanc sur blanc
• 5 programmes/8 options
• Commandes QuickClean^MC
• 4 touches • Action de lavage à 3 niveaux • Filtre autonettoyant
• Superpanier supérieur • Isolant insonorisant QuietPower^MC
Offert également en version "Noir sur noir", modèle GFB4610SD.

SUB-ZERO MOFFAT Inglis GE
White-Westinghouse MAYTAG HOTPOINT
KitchenAid JENN-AIR
Kelvinator BOSCH



549,95 $

Laveuse GE GWX5087S
• 8 programmes Distributeur d'assouplissant
• 3 choix de vitesse 4 températures d'eau de lavage/rinçage
• 4 niveaux d'eau
• Offert également en noir, modèle GWX5080S



Remise GE 30$ ES 30$ TOTAL 60$

HOTPOINT RANGE (SÉRIE DIAMOND) modèle KS940P
• E.R.C. (Commandes électroniques avec triple affichage et commandes à effleurement)
• 2 prises pour petits appareils
• 2 voyants d'éléments chauffants
• Voyant de four
• Sonde électrique

Remises de l'usine — Économies autorisées

Produit	Montant de la remise
Réfrigérateur côte à côte de 27 pi3 ou plus	100 $
Réfrigérateur côte à côte de moins de 27 pi3	60 $
Réfrigérateur à compartiments superposés de 18 pi3 ou plus	35 $
Cuisinière à nettoyage facile de 30 po (électrique)	20 $
Cuisinière autonettoyante de 30 po (électrique)	30 $
Cuisinière à convection de 30 po (électrique)	45 $
Lave-vaisselle (sauf le modèle HRB2610SD)	20 $
Four à micro-ondes à hotte intégrée	25 $

Produits non admissible: réfrigérateurs de bar, réfrigérateurs à compartiments superposés de 10, 12m 14 et 16 pi3, cuisinières de 24 po, cuisinières à gaz, cuisinières encastrées, tables de cuisson, lave-vaisselle à deux boutons-poussoirs (no de modèle HRB2610SD), laveuses, sécheuses et congélateurs.

Fait pour durer.



Remise GE 35$ ES 35$ TOTAL 70$

RÉFRIGÉRATEUR BLANC SUR BLANC GE modèle LW18JMR
• Clayette dans le congélateur - (1 à 2 niveaux)
• 2 bacs à légumes et à fruits de conception spéciale - (1 haute humidité) (1 basse humidité) (aqua transparent) (garniture) (couvercle en verre)
• 1 bac à viande - (porte-à-faux) (aqua transparent) (garniture) (couvercle en plastique)
• 2 balconnets dans la porte - (2 litres) (paq. de 6)
• Roulettes réglables

ELECTRO Solde
2238499 - 615

3575, boul. Taschereau, Saint-Hubert
Tél.: (514) 926-9858

131, boul. Laurier, Saint-Basile-le-Grand
Tél.: (514) 926-9858

Livraison gratuite.
De plus, on s'occupe de vos vieux appareils.

VANCOUVER
Vol seulement
départ tous les mardis du 27 juin au 29 août
(Séjour d'une ou deux semaines)
AVEC ROYAL
ALLER-RETOUR 449$ / pers. tx. incl.
ALLER SIMPLE 299$ / pers. tx. incl.
KILOMÈTRE voyages
2257017-617

RÉSULTATS loto-québec

Banco Tirage du 95-06-20

1	3	10	12	13
18	19	22	26	27
30	32	35	42	46
49	57	59	65	70

Prochain tirage: 95-06-21

TVA LE RÉSEAU DES TIRAGES

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Canon ROYAL PHOTO Canon

Canon PRIMA MINI
• appareil compact
• objectif 32 mm F3.5
• mise au point automatique
• impression de la date et de l'heure
prix Royal 149,99$ GARANTIE EXCLUSIVE 3 ANS

SURE SHOT 70 ZOOM
• le plus compact au monde
• grand viseur facile d'emploi
• retardateur
• système flash toutes fonctions
prix Royal 249,99$ GARANTIE EXCLUSIVE 3 ANS

Canon EOS REBEL S GARANTIE EXCLUSIVE 3 ANS
• système multi-focus 3 points
• fonctionnement silencieux
• la plus petite et la plus légère des AF SLR
prix Royal 569,99$

ROYAL PHOTO VENTE LOCATION ÉCHANGE RÉPARATION

Le plus grand choix à Montréal aux meilleurs prix

Rosemont 2106, boul. Rosemont, Montréal (angle de Lorimier) 273-1723
Centre-ville 1108, de Maisonneuve O., Montréal (entre Peel et Stanley) 844-1766

Un coup de maître.

Que vous jouiez en simple ou en double, le nouveau ***Sure Shot 70 Zoom*** *est tout simplement parfait pour doubler les occasions de « photographier » gagnant.*



Andre Decelles Photo Lord Photo Place Victoria Camera

Fait n°21 sur la SP

La sclérose en plaques peut entraîner des pertes d'équilibre, des difficultés d'élocution, une fatigue extrême et des troubles visuels.

Société canadienne de la Sclérose en Plaques
1-800-268-7582

Les consommateurs réclament la prolongation du moratoire sur l'hormone bovine pour le lait

Le moratoire doit prendre fin le 1er juillet

MARIE-CLAUDE GIRARD

■ **La Fédération nationale des associations de consommateurs du Québec et de nombreux producteurs laitiers demandent la prolongation du moratoire sur la somatotrophine bovine, cette hormone synthétique injectée à des vaches aux États-Unis pour stimuler leur production de lait.**

« On ne veut pas servir de cobayes. Dans le doute, le fardeau de la preuve revient à Santé Canada », a déclaré la directrice de la Fédération, Francesca Dalio. À quelques jours de la levée du moratoire au Canada, le 1er juillet, elle juge que le gouvernement n'a pas encore démontré que la somatotrophine bovine recombinante (SMBr) est sans danger à long terme pour la santé humaine et animale. S'il advenait que l'hormone soit homologuée, la FNACQ exige que le lait des vaches traitées au SMBr soit clairement étiqueté.

Pour leur part, les producteurs laitiers s'inquiètent avant tout de la baisse de consommation que pourrait entrainer la légalisation de l'hormone. D'après plusieurs sondages, les consommateurs canadiens se méfieraient des effets de la STBr. Avec une marge de profit très mince, une baisse de 3 p. cent de la demande pourrait faire très mal aux producteurs.

Dans la région de Buckingham, la coopérative agro-alimentaire des vallées Outaouais-Laurentides (Agrodor) a contourné le problème : il y a quelques mois, elle s'est engagée à vendre du lait produit par des vaches non traitées. D'après le secrétaire général d'Agrodor, Stéphane Mailhot, les producteurs connaissent déjà des moyens naturels pour augmenter la production de lait notamment en nourrissant les bêtes plus souvent. Depuis plus de dix ans, les producteurs laitiers augmentent leur capacité de production de trois p. cent chaque année.

En août 1994, les compagnies pharmaceutiques Monsanto et Eli Lilly se sont entendus avec le gouvenement fédéral pour suspendre jusqu'au 1er juillet toute tentative de commercialisation de l'hormone au Canada.

Entretemps, le Comité permanent sur l'agriculture a exigé qu'un groupe de travail étudie la question. Celui-ci a remis récemment un rapport jugé incomplet par les associations de consommateurs et les producteurs laitiers. Sur les 330 pages du rapport, six seulement sont consacrées aux effets sur la santé humaine et sur l'hygiène vétérinaire.

Actuellement, le Bureau de médicaments vétérinaires de Santé Canada effectue des recherches sur les effets de l'hormone sur la santé humaine et animale. Les études des compagnies pharmaceutiques étant confidentielles, le ministère refuse de divulguer les résultats tant que l'ensemble de la recherche ne sera pas terminée. Ce n'est qu'à ce moment qu'on saura si la STBr pourra ou non être utilisée au Canada.

Développement bioalimentaire : Québec n'a pas de plan précis

Presse Canadienne

SAINTE-FOY

■ **Le gouvernement n'a pas prévu d'échéancier précis ni de crédits budgétaires additionnels pour instaurer sa politique de développement durable du secteur bioalimentaire.**

En conférence de presse hier, le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), Marcel Landry, a plutôt parlé de « réorientations majeures au sein de son ministère qui devra recevoir l'aide de tous ses partenaires » pour relever le défi du développement durable à l'aube du prochain millénaire.

« C'est un projet nécessaire et ambitieux, mais qui sera irréalisable seul », a fait savoir M. Landry en présence de plusieurs représentants d'organismes qui appuient la démarche gouvernementale.

La politique de développement durable découle du Forum qui a eu lieu en février 1994, à Saint-Hyacinthe. À l'époque, le ministre libéral n'avait pas jugé opportun de donner suite aux voies d'action dégagées par les partenaires lors de cet événement.

La politique ministérielle annoncée hier s'articule autour de quatre grandes préoccupations : la production d'aliments sains, la sauvegarde de l'environnement et la conservation des ressources, le soutien de la compétitivité du secteur et la cohabitation harmonieuse du territoire.

Pour y arriver, le MAPAQ privilégie cinq voies d'action : l'adaptation des entreprises, la promotion de stratégies collectives, la révision des politiques, l'amélioration des connaissances et des technologies et l'accessibilité de l'information.

Des mesures seront mises de l'avant afin d'assurer la coordination des actions de tous les partenaires. Le comité de suivi du Forum jouera un rôle important à ce chapitre. La politique prévoit également qu'on nomme un responsable ministériel chargé de produire un bilan annuel.

Même si le gouvernement n'a avancé aucune date de réalisation de la politique, M. Landry a mentionné que « tous les objectifs sont liés à l'horizon 2000 » c'est-à-dire qu'ils devraient être mis en place d'ici quatre ans et demi.

Au moment où l'État se serre la ceinture, le MAPAQ minimise l'importance de déboursés additionnels nécessaires à l'application de la politique.

« Je constate comme tout le monde la modestie de nos moyens d'intervention. Nous sommes peut-être pauvres mais pas démunis. Nous devrons choisir nos cibles d'intervention », a-t-il répondu.

« Nous privilégierons la voie de la réorientation et de la priorisation, a-t-il repris. Nous travaillerons également en étroite collaboration avec plusieurs autres ministères comme ceux de l'Environnement, des Affaires municipales et des Ressources naturelles.

« Dans cet optique, ce ne sera pas automatiquement plus coûteux même si dans certains dossiers, comme la gestion des fumiers, nous devrons investir davantage. »

SEARS
Attendez-vous à plus

Avec la carte Sears, ne payez rien avant juin 1996 sur tous les gros électroménagers

Laveuse 6 programmes
499,99
Ch. Ord. 529,99
Rabais 30$. 3 niveaux d'eau à régler selon la grosseur de la charge à laver, vous permet d'économiser l'énergie. Filtre à charpie autonettoyant. Blanc. N° 45201.

Sécheuse 4 programmes
359,99
Ch. Ord. 379,99
Rabais 20$. Filtre à charpie sur le devant et porte à très grande ouverture. Blanc. N° 85201.

PAS d'acompte PAS de taxes à payer à l'avance
PAS d'achat minimum PAS d'intervention d'un tiers pour le crédit

L'offre de paiement différé s'applique à tous les électroménagers, sur approbation du service du crédit, avec la carte Sears. 25$ de frais de paiements différés. Offre en vigueur jusqu'au dimanche 25 juin 1995. Cette offre ne s'applique pas aux achats par catalogue et aux articles soldés des centres de liquidation. Détails en magasin.

Prix de réclame en vigueur jusqu'au vendredi 30 juin 1995.

SEARS
Attendez-vous à plus

Les mentions 'Ord.' ou 'Était' de Sears Canada Inc. se rapportent à des prix Sears. Région de Montréal: Anjou: 353-7770, Brossard: 465-1000, LaSalle: 364-7310, Laval: 682-1200, Pointe-Claire: 694-8815, Repentigny: 582-5532, St-Bruno: 441-6603, Deux-Montagnes: 491-5000, Ville St-Laurent: 335-7770. Région de Québec: Québec: 529-9861, Lévis: 833-4711, Ste-Foy: 658-2121. En province: Alma: 662-2222, Victoriaville-Arthabaska: 357-4000, Chicoutimi: 549-8240, Drummondville: 478-1381, Granby: 375-5770, Rouyn-Noranda: 797-2321, St-Jean: 349-2651, St-Jérôme: 432-2110, Sherbrooke: 563-9440, Sorel: 746-2508, Trois-Rivières: 379-5444, St-Georges de Beauce: 228-2222. Copyright Canada, 1995, Sears Canada Inc.
Tous les articles de cette page n'ont pas été offerts dans tous les magasins Sears.

« Je me sentais piégée »

La peur empêchait Karla Homolka de quitter Bernardo

SUZANNE DANSEREAU
de la Presse Canadienne

TORONTO

■ Plus que l'amour, c'est la peur qui a poussé Karla Homolka à rester avec Paul Bernardo après la mort tragique de sa petite soeur Tammy.

« Après sa mort, je me sentais complètement piégée », a-t-elle raconté hier, lors du procès de son ex-époux Paul Bernardo.



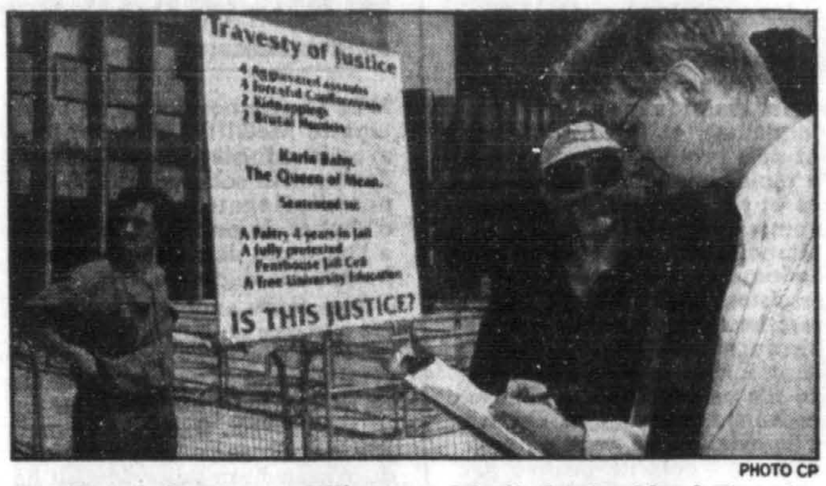


PHOTO CP

Un citoyen signe une pétition que faisait circuler hier à Toronto un certain « Cedric » (avec les verres fumés) pour protester contre les accusations réduites portées contre Karla Homolka en échange de sa collaboration dans le procès de Paul Bernardo.

« J'avais l'impression que je devais faire tout ce que Paul disait parce qu'il y avait cette chose horrible qui me pendait au-dessus de la tête pour le reste de ma vie. Et il le savait ».

« Je ne pouvais pas révéler la raison qui me poussait à rester avec lui. J'avais ce terrible secret. Je ne pouvais dire à mes amis : il me bat mais je reste avec lui parce que... »

Ce secret, cette épée de Damoclès, c'est l'agression sexuelle que Bernardo et elle ont commise ensemble sur Tammy le 23 décembre 1990, après l'avoir droguée et saoulée dans le sous-sol de la maison familiale, pendant que les parents dormaient.

Paul a filmé l'agression sur vidéo.

Mais cette perversion qui devait n'être qu'une « affaire d'une seule fois et ne faire de mal à personne » a mal tourné : la petite s'est mise à vomir, s'est étouffée dans ses vomissures et malgré les tentatives de réanimation de Paul, elle est décédée en arrivant à l'hôpital. Sa mort a été considérée accidentelle, à l'époque.

Hier, durant un témoignage visiblement éprouvant, Karla Homolka a relaté comment elle n'avait pas voulu que Paul agresse sa petite soeur chérie. Et comment elle l'avait imploré de ne pas le faire.

Elle a raconté aussi que, motivée par son amour et sa peur de lui, elle l'a finalement laissé faire et accepta, à contrecoeur, de participer aux agressions.

« J'étais horrifiée, je me sentais coupable, impuissante » pendant que Paul violait Tammy, a-t-elle déclaré à la Couronne d'une voix sanglotante.

De plus en plus violent

Lorsque la mort de Tammy a été confirmée, « cela m'a porté un coup terrible. Je m'en suis voulu de ne pas avoir été assez forte pour lui dire non », a expliqué Karla Homolka.

Homolka a ensuite raconté qu'après cet incident, Bernardo est devenu de plus en plus violent avec elle.

Le couple, qui s'était fiancé et devait se marier six mois plus tard, a quitté la maison familiale et a emménagé dans leur propre maison.

« Les coups ont augmenté en nombre et en sévérité », a raconté hier Mme Homolka.

Elle a aussi mentionné qu'elle en était rendue à dormir sur le plancher, à côté du lit matrimonial. « Au début on dormait ensemble dans le lit Queensize, mais Paul n'avait pas assez de place (...) La moitié du temps, il me jetait en bas du lit (...) Après, il me jetait en bas tous les soirs (...) »

L'enquête sur Mugesera devient un «méga-procès»

FRANCOIS BERGER

■ Une enquête du ministère canadien de l'Immigration, sur un ancien haut fonctionnaire rwandais immigré au Québec, doit débuter ce matin à Montréal en prenant des allures de « méga-procès », auquel vont assister des centaines de personnes et des journalistes de la presse étrangère.

M. Léon Mugesera comparaîtra devant l'arbitre Pierre Turmel, de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié, pour répondre à des accusations d'avoir incité au génocide dans son pays d'origine. Il risque la déportation au Rwanda en compagnie de sa femme et de ses cinq enfants.

La Ville de Montréal a émis un permis de manifestation pour aujourd'hui, au complexe Guy-Favreau, à la demande de la Communauté rwandaise de Montréal. Des mesures de sécurité entoureront l'enquête, a indiqué hier un porte-parole d'Immigration Canada.

La Commission de l'immigration, qui a reçu des demandes de nombreux journalistes locaux et étrangers, a prévu la transmission en direct, et en circuit fermé, des audiences publiques qui dureront au moins jusqu'en septembre, a indiqué l'arbitre en chef Michel Meunier. Il semble que l'auditoire attendu dépassera la capacité d'accueil de la salle d'audition.

Déjà 25 témoins, dont des témoins-experts, ont été assignés à comparaître. La preuve contre M. Mugesera est présentée par le ministère de l'Immigration, représenté par Mme Diane Clément.

Un discours controversé

En liberté provisoire depuis son arrestation à son domicile de Sainte-Foy, en janvier dernier, M. Mugesera avait obtenu le statut de réfugié au Canada en août 1993, après avoir fui Kigali, la capitale rwandaise, où un mandat d'arrêt avait été émis contre lui à la fin de 1992.

M. Mugesera, un Hutu, était fonctionnaire au ministère de la Famille et a été décrit comme un proche du président de l'époque, Juvénal Habyarimana (mort dans l'explosion de son avion en avril 1994). Selon un rapport des Nations unies, il avait incité au génocide dans un discours prononcé en novembre 1992. Selon Amnesty International, il aurait « appelé à l'extermination des Tutsis ».

Son avocat, Me Guy Bertrand, de Québec, a promis de démontrer l'innocence de son client, qui faisait de la recherche à l'Université Laval avant son arrestation. Selon lui, les rapports d'organismes internationaux sur M. Mugesera sont « biaisés » et influencés par la propagande du Front patriotique rwandais (composé majoritairement de Tutsis) actuellement au pouvoir.

« On reproche à mon client d'avoir, en 1992, incité à un génocide qui a eu lieu en 1994 », dit Me Bertrand qui entend contester l'authenticité d'un enregistrement vidéo du discours de M. Mugesera lors une réunion publique.

URGENCE COPIES 523-2-911

79¢ PHOTOCOPIE COULEUR DIGITALE KODAK 8½ x 11

PHOTOCOPIE N/B DUPLICATEUR KODAK 8½ x 11 (prix basé sur quantité) 2.5¢

NOUVEAUX SERVICES
IMPRESSION SUR T-SHIRT
FAIRE-PART
INFOGRAPHIE/GRAPHISME
PHOTOCOPIE COULEUR À PARTIR DE: DIAPOSITIVE DISQUETTE

URGENCE COPIES 523-2-911

COPIE RAPIDE MTL 523-2914
1000 CARTES D'AFFAIRES
NOIR SUR BEIGE
65$ POUR 9,95$
PRÊT À PHOTO (PAP)
W2248010
COPIE RAPIDE MTL 523-2914

W.H. PERRON
PÉPINIÈRE ET ARTISANAT

FÊTE DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

LE SOLDE DÉBUTE LE 21 JUIN

GRATUIT! SÉANCES DE MAQUILLAGE JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI de 10 h à 16 h

OUVERT LE JOUR DE LA SAINT-JEAN-BAPTISTE de 9 h à 18 h

DRAPEAUX QUÉBÉCOIS
CÉLÉBREZ la Saint-Jean-Baptiste avec vos drapeaux du Québec. Et pourquoi ne pas en acheter un pour le défilé?
30 x 40 cm
SOLDE 1,97$ Prix cour. 2,97 ch.
15 x 23 cm
30 % DE RABAIS
SOLDE 97¢ Prix cour. 1,44 ch.

1/2 PRIX
FLEURS DE POLYESTER
Grand choix de couleurs et de fleurs imitation fleurs de jardin. Faites de nouveaux arrangements ou ornez vos créations en économisant de façon incroyable. Prix cour. de 89 ¢ à 11,99 chac.
STOCK LIMITÉ
SOLDE 45¢ à 6,00$ /plant

1/2 PRIX
CONIFÈRES RAMPANTS
Choix entre les 2 cultivars les plus populaires : 'Mint Julep' et 'Gold Coast'. Feuillage gracieux et compact, idéal pour le plein soleil ou la mi-ombre. Prix cour. 29,88 le plant
DIAM. DE 60 À 90 CM
SOLDE 14,94$ le plant

PRIX DE FÊTE!
TRIPLE MIX DE PREMIÈRE QUALITÉ
Mélange de qualité supérieure de terre, de fumier et de mousse de tourbe. Chargé de matière organique et idéal pour tout votre jardinage. Sac de 30 l
The Grower's Choice / Le choix du producteur
30 Litres
All Purpose/Polyvalent
TRIPLE MIX
ACHETEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ
SOLDE 2,22$ Prix cour. 3,88/sac

LIQUIDATION
TREILLIS DE SÉQUOIA
Deux modèles : en éventail de 1,8 m ou rectangulaire de 46 x 182 cm. Prix cour. 12,88 chac.
AU CHOIX
SOLDE 8,88$ chac.

UN JARDIN FACILE D'ENTRETIEN!
PAILLIS FORESTIER
Améliore l'apparence de votre jardin tout en facilitant son entretien. Couvre 1,7 m² sur une épaisseur de 5 cm. Prix cour. 4,88 le sac
FORMAT ÉCONOMIQUE DE 3 PI³
3 SACS POUR
12,88$

SOLDE!
GENÉVRIER 'STRICTA'
Feuillage vert-bleu argenté. Plein soleil ou mi-ombre. Résiste bien aux rigueurs de l'hiver . Prix cour. 38,88 le plant
SOLDE 19,44$ le plant

SOLDE!
IRIS VERSICOLORE
L'emblème floral du Québec
Fleurit du début au milieu de l'été. Idéal pour les sols humides. Prix cour. 1,97 chac.
SOLDE 1,77$ chacun

QUALITÉ SUPÉRIEURE
BORDURE
Une touche finale parfaite aux plates-bandes. Pour un jardin soigné! 11 cm x 6 m. 2 raccords inclus. Prix cour. 4,88 le rouleau
REBORD TUBULAIRE DE 1,6 CM DE DIAM.
2 POUR 8,88$

SUPER AUBAINE!
TOILE DE JARDINAGE
Durable et facile d'emploi. Retarde la croissance des mauvaises herbes en établissant une barrière entre le sol et le paillis. Prix cour. 8,88 le rouleau
90 CM SUR 15 M
SOLDE 7,44$ /rouleau

NOUVEAU BAS PRIX!
VASTE CHOIX D'ANNUELLES EN FLEURS
PLANTES AVANCÉES COUVERTES DE FLEURS POUR AJOUTER DE LA BEAUTÉ À VOTRE JARDIN
Choix de plus de 20 variétés comprenant impatiens, bégonias, cinéraires, pétunias et tellement plus encore! Prix cour. 97 ¢ chac.
FLORAISON GUARANTIE TOUT L'ÉTÉ!
ARRIVAGE QUOTIDIEN!
SOLDE 88¢ ch.

Feux d'artifice

SUPER AUBAINE!
FEUX D'ARTIFICE EN QUANTITÉ LIMITÉE AUX BAS PRIX PERRON!
PAQUET GÉANT DE 31 PIÈCES
Paquet contenant 17 feux d'artifice spectaculaires, dont fontaines, mines et comètes et 8 baguettes à étincelles.
SEULEMENT 48,88$ le paq.
PAQUET GÉANT ET ÉCONOMIQUE DE 20 PIÈCES
Cet ensemble excitant comprend fusées, fontaines et autres. Contient 12 feux d'artifice palpitants et 8 baguettes à étincelles.
SEULEMENT 29,88$ le paq.

25 à 33 % DE RABAIS
LIQUIDATION DE MEUBLES DE JARDIN
ENS. BARBADOS
Résine imitation granite avec tissu *Printemps Breathemaster*
L'ENSEMBLE COMPREND :
6 fauteuils *Ceres* à dossier haut
6 coussins de siège
1 table pliante *Tosca*
1 parasol de 2 m
1 socle de parasol
Prix cour. 592,34 l'ens.
5 ANS DE GARANTIE SUR LES MEUBLES DE RÉSINE
SOLDE 399,99$ l'ens.
TABLE PLIANTE TOSCA
Résine imitation granite. 97 x 160 cm. Prix cour. 268,88 chac.
SOLDE 199,88$ chac.
FAUTEUIL D'ALUMINIUM NE ROUILLANT PAS
Blanc ou vert tacheté. Lanières de vinyle. Prix cour. 78,88 chac.
25 % DE RABAIS
SOLDE 58,88$ chac.

HEURES D'OUVERTURE
du lundi au vendredi de 9 h à 21 h
Samedi de 9 h à 21 h
Dimanche de 9 h à 18 h
NOUS PRÉPARONS ET PRODUISONS NOS CIRCULAIRES AVEC GRANDS SOINS. DES ERREURS PEUVENT CEPENDANT SE GLISSER DANS LES DESCRIPTIONS. LES ILLUSTRATIONS OU LES PRIX. L'ARTICLE SERA VENDU À SON PRIX VÉRITABLE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. LE SOLDE SE LIMITE AUX MARCHANDISES EN MAGASIN. CERTAINS ARTICLES NE SONT PAS OFFERTS À NOTRE SUCCURSALE DE BOUCHERVILLE.
Sauf indication contraire, le solde se termine le 1er juillet.

GATINEAU
25, chemin de la Savane

BOUCHERVILLE
1451 Ampère St.
Between exits 92 & 95

LAVAL
2900, boul. Labelle
Aut. 440, exit Labelle Blvd.

ANJOU
7550, rue Béciard
En face du *Price Club*

Les médecins ignorent si le traitement prescrit aux jeunes femmes hypertendues est efficace

CAROLE THIBAUDEAU

■ « C'est un peu révoltant : malgré les problèmes associés à l'hypertension, on ne sait pas si on traite correctement les femmes jeunes atteintes de cette affection. On ne fait que transposer les résultats obtenus chez les hommes. »

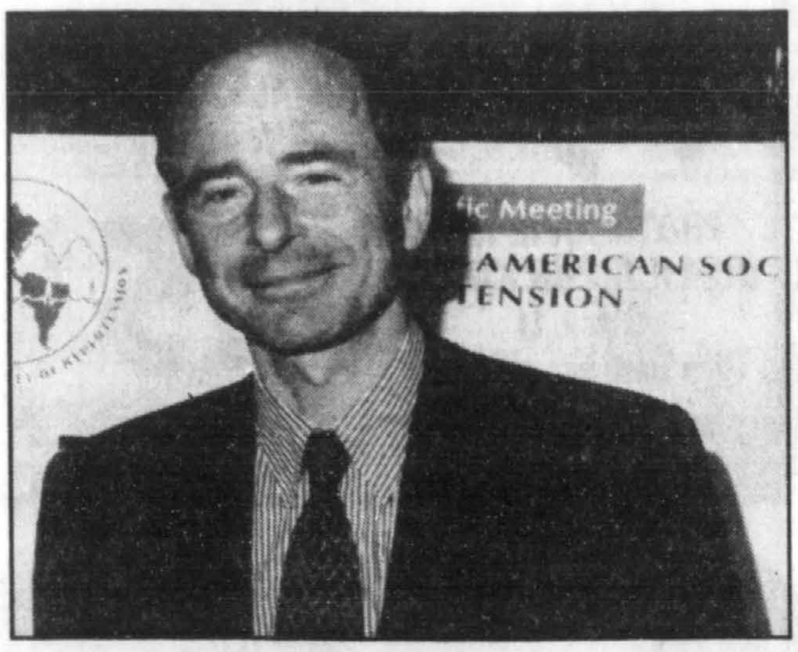
Le docteur Michelle Robitaille, conférencière hier à la XIe réunion de l'*Inter-American Society of Hypertension* tenue à Montréal, explique que dans les grandes études effectuées à ce jour sur les médicaments antihypertenseurs, quatre p. cent seulement des sujets étaient des femmes.

Il faudra attendre en 1996 les premiers résultats de recherches d'envergure sur les femmes qui n'ont pas atteint la ménopause.

« Il y a des raisons économiques à cela. Les hommes jeunes meurent en plus grand nombre des problèmes cardiovasculaires : 4,4 p. cent de risque d'infarctus chez les hommes contre 0,8 p. cent chez les femmes, selon l'étude *Medical research clinic*, effectuée en Angleterre dans les années 80 sur 17 000 sujets entre 40 et 64 ans, dont 48 p. cent étaient des femmes.

« Pour démontrer qu'un médicament quelconque fait chuter le taux d'infarctus chez les jeunes femmes hypertendues, il faudrait les recruter en très grand nombre, cinq fois plus que les hommes. »

La question ne se pose pas pour les femmes de plus de 60 ans. On a des études portant sur des patientes qui ont dépassé cet âge : les médicaments classiques sont pour elles aussi efficaces que pour les hommes. Ils réduisent du tiers le risque d'une rupture d'un vaisseau sanguin au cerveau.



Le docteur Ernesto Schiffrin, directeur du Groupe de recherche sur l'hypertension à l'Institut de recherches cliniques de Montréal et président du congrès qui s'est terminé hier.

L'une des trois grandes recherches présentement en cours, nommée HOT, pour *Hypertension Optimum Treatment*, suit 16 000 à 17 000 personnes dans le monde, sur une période de trois ans. Au Canada, HOT est coordonnée par le docteur Pierre Larochelle, du Centre de recherche de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Ces trois recherches évaluent l'efficacité des « nouveaux médicaments » mis au point depuis 15 ans, et appartenant à la classe des « inhibiteurs d'enzymes de conversion » ou des « bloqueurs calciques ».

Par opposition, les « médicaments classiques », les « bêtabloquants » et les diurétiques, ont déjà prouvé leur efficacité, du moins chez les hommes jeunes et chez les hommes et les femmes au-dessus de 60 ans.

Lundi soir, une chaude discussion a eu lieu entre les congressistes, à savoir si on devait prescrire ces « nouveaux » médicaments, qui sont souvent mieux tolérés mais dont l'efficacité n'a pas encore été démontrée hors de tout doute. On sait qu'ils réduisent la pression artérielle mais cela ne prouve pas qu'ils réduisent du même coup les ruptures de vaisseaux sanguins.

Par ailleurs, la découverte de nouveaux mécanismes de l'hypertension ouvre déjà des pistes pour des médicaments futurs. À ce chapitre, citons deux sujets très en vedette au congrès, qui sont aussi deux molécules : l'endothéline, qui contracte les vaisseaux, et le monoxyde d'azote, qui les dilate.

Le docteur Ernesto Schiffrin, président du congrès et directeur du Groupe de recherche multidisciplinaire en hypertension à l'Institut de recherches cliniques de Montréal, affirme que l'hypertension est un état dû à 30 p. cent au bagage génétique, à 60 p. cent à l'environnement, et sans doute à 10 p. cent à autre chose qu'on ignore encore.

Une lettre anonyme dénonce trois cadres d'hôpitaux anglophones de Montréal

ÉRIC CLÉMENT

■ Le Centre hospitalier de l'université McGill a communiqué avec le ministère de la Santé et des services sociaux, hier, à propos d'allégations de fraude, d'abus et de gaspillage formulées à l'encontre de cadres du réseau hospitalier anglophone.

Une lettre anonyme a en effet été adressée au ministre Jean Rochon, à plusieurs responsables syndicaux, à la Régie régionale de Montréal-Centre de même qu'à *La Presse*. Datée du 14 juin, elle est signée par « un employé du réseau hospitalier McGill en colère et désabusé » et écrite « au nom de plusieurs personnes » du réseau.

L'expéditeur écrit qu'avant de fermer des hôpitaux, le ministre devrait revoir la façon dont sont payés les cadres de ce réseau. Il cite dans sa lettre trois noms de cadres supérieurs d'hôpitaux anglophones de Montréal.

Le directeur général du Centre hospitalier de l'université McGill, M. Gérard Douville, est l'un de ces trois cadres. Il a précisé à *La Presse* hier que tous les salaires payés aux cadres supérieurs, y compris le sien, « sont conformes aux normes du ministère » et que, contrairement aux allégations, aucun cadre supérieur de l'hôpital Royal Victoria ou du General Hospital n'a reçu d'augmentations de salaire au cours des dernières années. « Comme pour les autres employés du secteur public, nos salaires sont gelés », dit-il.

M. Douville, qui gagne 121 000 $ par année, dit qu'il est faux de prétendre que des primes et des bonis ont été touchés par des cadres du réseau hospitalier de l'université McGill.

Par contre, il reconnaît qu'il est vrai que le directeur associé du Royal Victoria et du General Hospital, M. Charles MacDougall, a touché, en plus de son salaire de 102 713 $, 20 000 $ par année de 1992 à 1994 et 33 500 $ depuis janvier 1994 en tant que coordonnateur de programmes à l'université McGill.

L'auteur de la lettre prétend qu'« aucune rémunération additionnelle n'est permise » aux cadres supérieurs, « selon la loi ». M. Douville s'inscrit en faux : « C'est tout à fait conforme à la législation », rétorque-t-il.

Depuis la création du nouveau réseau anglophone, M. Douville exerce la direction de trois structures différentes, celle du Royal Victoria, celle du General Hospital et celle du Centre hospitalier de l'université McGill. « Pourtant, mon salaire n'a pas été ajusté », dit-il.

M. Douville a été très surpris de prendre connaissance de cette lettre. « Je tiens à ma réputation et si c'est nécessaire, je demanderai au ministère de mener sa propre enquête », dit-il.

Avant de lire cette page, déposez là tous vos préjugés sur la location automobile.

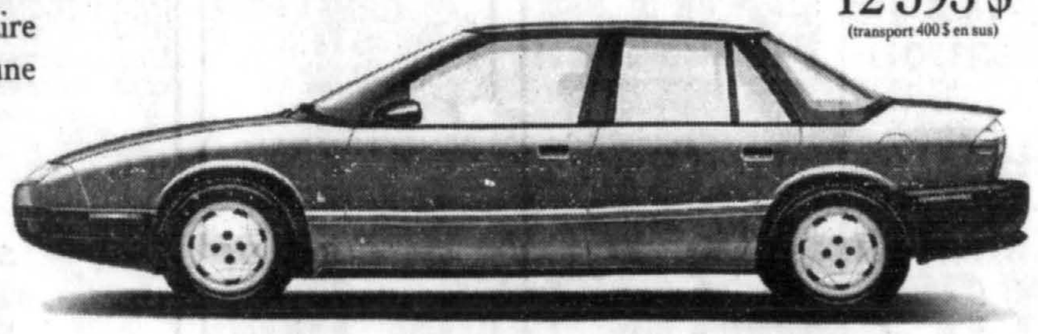


Il suffit de franchir la porte d'un concessionnaire Saturn pour se rendre compte que la location d'une automobile peut être une chose fort simple.

Prenons l'exemple d'une Saturn SL 1995 avec deux sacs gonflables, panneaux de polymère résistant aux chocs et à la corrosion, banquette arrière divisée rabattable et essuie-glace à balayage intermittent. La louer coûte 199 $ par mois. Ces mensualités, basées sur un *PDSF de 12 395 $, calculées sur un bail de 36 mois, comprennent le transport (400 $), la préparation du véhicule et les frais d'acquisition (350 $). Par contre, l'immatriculation, l'assurance et les taxes ne sont pas incluses. Un versement initial de 1 658 $, un dépôt de garantie remboursable de 300 $ et le paiement des taxes vous seront demandés. Pendant la durée du bail, votre kilométrage alloué est de 72 000 km. Chaque kilomètre excédentaire ne vous coûtera qu'un petit 5 ¢.

En résumé, le coût net capitalisé est de 11 487 $. À l'expiration du bail — si vous souhaitez garder la voiture — sachez que son prix d'achat sera de 7 677 $. C'est garanti. Autres options et versements initiaux disponibles sur demande. Simple, non ?

12 395 $*
(transport 400 $ en sus)



Saturn SL 199 $/mois sur 36 mois.

SATURN MC

Pour faire tout autrement.

BOURASSA SATURN SAAB ISUZU
Laval
385-9191

DÉCARIE SATURN SAAB ISUZU
Montréal
483-5555

GRAVEL SATURN SAAB ISUZU
1 place Ville-Marie, Montréal
(Angle Cathcart et McGill)
861-2000

GRENIER SATURN SAAB ISUZU
Terrebonne
964-1374

HOCHELAGA SATURN ISUZU
Montréal
251-1552

MONDIAL SATURN SAAB ISUZU
Montréal
385-7222

SATURN ISUZU DE LA PRAIRIE
La Prairie
659-8994

SATURN ISUZU SOREL-TRACY
Tracy
746-1227

SATURN SAAB ISUZU DE BLAINVILLE
Blainville
437-6317

WEST-ISLAND SATURN SAAB ISUZU
Roxboro
684-3161

Les promoteurs d'une université à Lévis défendent leur projet

Presse Canadienne

LÉVIS

■ La région de Lévis a absolument besoin d'une université à caractère nouveau, original, pour assurer son développement et répondre aux besoins du milieu. Il s'agirait d'une institution spécialisée dans quelques créneaux administratifs (sciences de l'administration, génie, technologies nouvelles, par exemple).

C'est ce qu'a soutenu, hier, la Fondation de l'Université de Lévis qui a profité du passage des états généraux sur l'éducation au cégep Lévis-Lauzon pour promouvoir encore une fois le projet d'implantation d'une université au sud de Québec.

Tout en admettant que « les universités actuelles à vocation générale ont encore leur pertinence », il est néanmoins devenu nécessaire dans cette nouvelle ère où nous entrons de diversifier les types de services universitaires pour le Québec, a expliqué le président de la Fondation, M. André Fortin, au cours de la présentation du mémoire.

Cette université de Lévis, dont un des principaux promoteurs n'est autre que le ministre de l'Éducation lui-même et député de Lévis, Jean Garon, aurait pour mandat de former une main-d'oeuvre hautement qualifiée, particulièrement dans les secteurs de pointe et se centrant sur le transfert technologique.

Cette idée de fondation d'une université à Lévis a engendré un vif débat des derniers temps, surtout de la part de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR) qui dispense déjà des cours à Lévis par sa filiale, le Centre d'études universitaires de la Rive-Sud (CEURS).

Ce dernier a été établi, sans subventions particulières, en 1991 au Collège de Lévis. L'UQAR verrait d'un très mauvais oeil l'arrivée d'une université à Lévis et elle l'a l'a clairement indiqué, il y a quelques semaines, au ministre Garon.

M. Fortin a précisé que la Fondation de l'Université de Lévis regroupe une trentaine de personnes. Elle devrait lancer une campagne de financement bientôt pour soutenir le projet. M. Fortin a ajouté qu'il faudrait environ 12 millions $ pour implanter une telle université qui souhaiterait recevoir entre 2 000 et 5 000 étudiants.

En 1994-95, un peu plus de 1 000 étudiants, dont 438 à temps complet, sont inscrits à l'un des 14 programmes de premier ou deuxième cycle au CEURS.

Le hasard a voulu que des porte-parole du Centre des études universitaires de la Rive-Sud suivent ceux de la Fondation pour apporter leur point de vue devant les commissaires et vanter la qualité et le dynamisme de leur enseignement.

Selon le CEURS, il faut prendre en considération les acquis qu'ont su développer, en partenariat, l'Université Laval et l'UQAR. De plus, un projet conjoint avec le Collège de Lévis a été déposé au ministère de l'Éducation à l'automne 1994 afin de construire un centre de documentation. Il comprendrait une bibliothèque, une salle de cours, des bureaux pour les professeurs et des espaces de laboratoires de recherche.

Le coût du projet est de trois millions de dollars dont un million est demandé au ministère de l'Éducation.

Le Bureau fédéral de la concurrence surveillera les pétrolières de près

ROB CARRICK
de la Presse Canadienne

OTTAWA

■ Le Bureau fédéral de la concurrence est en train de prendre des mesures qui l'aideront à découvrir si les compagnies pétrolières fixent leurs prix.

George Addy soutient qu'il n'existe pas de raison de croire que les prix sont fixés. Mais il serait en mesure de surveiller l'industrie plus efficacement s'il devenait plus facile pour les gens de dénoncer toute pratique condamnable.

Au cours des prochains mois, le Bureau a donc l'intention de mettre en place des mesures visant à protéger et à encourager les délateurs, a déclaré hier M. Addy devant le comité des Communes sur les ressources naturelles.

Il a dit que le Bureau expliquera de quelle manière il protégera les gens qui lui apportent des informations et a ajouté qu'il établira une ligne téléphonique 1-800 pour recevoir des tuyaux.

M. Addy, qui est directeur du département des investigations et des recherches, a soutenu qu'il s'efforcera d'établir un code volontaire selon lequel les compagnies pétrolières promettront de ne pas user de mesures de rétorsion envers les travailleurs qui signalent des activités illégales de fixation des prix.

Le comité sur les ressources naturelles tient actuellement des audiences publiques qui lui permettront de prendre connaissance de toute mesure susceptible d'être adoptée par le gouvernement fédéral dans le but de mieux surveiller la fixation des prix de l'essence.

Le président du comité, Bob Nault, a indiqué que les consommateurs sont en colère au sujet des prix de l'essence. Il s'en est pris à M. Addy parce que ce dernier a affirmé que les prix variaient beaucoup durant les week-ends et que les différences de prix régionales pouvaient être considérées comme faisant normalement partie de la concurrence entre les compagnies.

M. Addy a rappelé que la loi sur la concurrence ne prévoit pas de réduction des prix et ne fournit aucune instruction indiquant ce qu'il faut faire pour savoir si les prix sont adéquats.

Cependant, la loi prévoit des mesures contre les compagnies qui se mettent d'accord pour fixer les prix ou qui obligent les détaillants d'essence à vendre leurs produits à certains prix.

Campeau envisage un contrôle des prix de l'essence

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

QUÉBEC

■ Le ministre des Finances Jean Campeau négocie présentement avec les grandes pétrolières un éventuel contrôle des prix de l'essence pour les régions éloignées et frontalières.

Si ces pourparlers ne débouchent pas sur une solution consensuelle, M. Campeau pourrait imposer un contrôle des prix de l'essence.



Jean Campeau

« J'ai rencontré ce matin des députés de différentes régions du Québec, a-t-il déclaré hier, et ils m'ont demandé de prendre tous les moyens nécessaires pour empêcher l'augmentation des prix de l'essence le 1er juillet prochain et on m'a même souligné, si nécessaire, d'envisager un contrôle des prix ».

« Nos discussions, au ministère des Finances, a-t-il ajouté, se poursuivent avec les pétrolières et je suis confiant que nous arriverons à une entente satisfaisante pour toutes les parties avant le 1er juillet. »

Dans son budget du 10 mai, le ministre des Finances avait aboli la réduction des taxes sur l'essence consentie depuis 1990 aux régions éloignées et frontalières.

Cette décision doit entrer effectivement en vigueur le 1er juillet. Des élus régionaux et des associations d'entrepreneurs et de commerçants ont fait des pressions pour que le ministre trouve des moyens de les compenser.

Il y a deux jours, le ministre des Finances a rappelé que pour faire contrepoids à cette abolition, il avait réduit les droits d'immatriculation des automobilistes, retournant du même coup une somme de 37 millions de dollars dans les poches des automobilistes de l'Outaouais, de la Côte-Nord, de la Gaspésie ou des régions frontalières des États-Unis.

Toutefois, la réduction des taxes sur l'essence a peu à peu été rendue inefficace puisque les pétrolières l'ont graduellement additionnée à leur profits en augmentant le prix du litre d'essence.

Dans son discours en mai, M. Campeau avait d'ailleurs prévenu les pétrolières de ne pas profiter de son budget pour hausser indûment les prix de l'essence en région.

« Nous agirons, avait-il dit, pour mettre fin aux pratiques commerciales que nous jugerons déraisonnables. »

Hier, en Chambre, M. Campeau a annoncé son intention de donner suite à cet engagement budgétaire.

L'OPEP maintient son plafond de production

Agence France-Presse

VIENNE

■ L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) a décidé de laisser son plafond de production de pétrole inchangé, a annoncé hier le ministre iranien du pétrole Gholamreza Aghazadeh à l'issue d'une conférence ministérielle de l'organisation.

Le plafond avait été fixé en novembre dernier à 24,52 millions de barils par jour pour toute l'année 1995.

Par ailleurs, le ministre libyen Abdalla Salem El-Badri a annoncé que le Gabon était toujours membre de l'OPEP et que la question de son statut serait rediscutée en novembre.

Selon le porte-parole de l'OPEP, la prochaine conférence ministérielle se tiendra le 21 novembre à Vienne.

Le secrétaire général de l'OPEP Rilwanu Lukman a indiqué qu'il donnerait une conférence de presse à 14 h.

Les plus bas prix Garantis
Nous sommes si convaincus que nos prix sont les plus bas que si vous trouvez un article identique à moindre prix, nous battrons ce prix de 5%!*

BouClair

Gratuit! Service de Décoration à domicile
Aucun achat nécessaire! Sans Obligation!
(514) 331-1300

POUR LA TOUTE PREMIÈRE FOIS LES TISSUS MODES PRINTANIERS

Achetez-en 1 METRE DE TISSUS Au prix regulier

Obtenez-en 2m GRATUITS



Voir tous les détails dans la circulaire maintenant disponible en magasin.

Achetez-en 1 Au prix D.S.M. Obtenez-en 2 GRATUITS
*De valeur égale ou moindre

MAINTENANT PLUS DE 50 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR!

Ces articles, ainsi que plusieurs autres sont en solde jusqu'au 30 juin 1995 - ou jusqu'à épuisement des stocks. La sélection peut varier d'un magasin à l'autre.

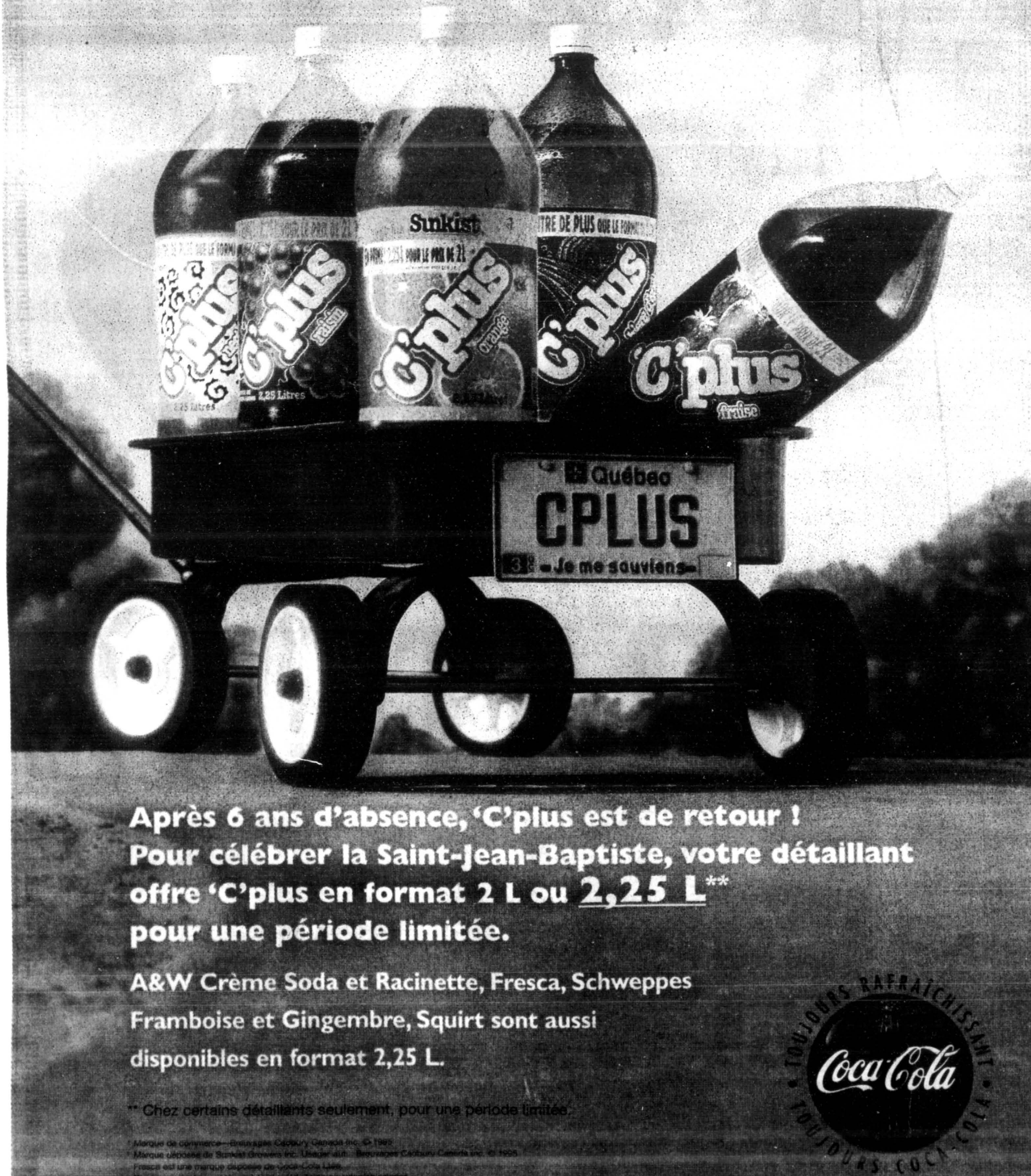
NOUVEAUX MAGASINS!
CENTRE-VILLE Place Montreal Trust
LONGUEUIL Place Jacques-Cartier
FAUBOURG DE L'ILE 101, Cardinal Léger
PLACE VERTU 3131, Côte Vertu
CENTRE LAVAL Allee centrale pres de La Baie
ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno

VENEZ VISITER NOS CENTRES DE LIQUIDATION "HORS-TAXES" au 3350, boul.St. Martin & Les Galeries St-Laurent, 2009, Marcel-Laurin
Le choix d'articles offerts peut varier d'un magasin régulier et peut ne pas inclure les spéciaux de cette annonce

HEURES D'OUVERTURE Nos magasins sont ouverts à compter de 10h du lundi au vendredi, le samedi à compter 9h 30 et le dimanche de 12h à 17h

MONTRÉAL
CENTRE-VILLE Place Montreal Trust
MONTRÉAL-NORD 11277, Boul. Lacordaire
ST-LÉONARD 4305, Jean-Talon E.
ST-CONSTANT 400, Route 132
ROSEMÈRE 401, boul. Labelle
ST-JÉRÔME 900, Boul. Grignon
LACHINE 2870, Remembrance
LASALLE 2101, Dollard
ST-EUSTACHE 367, boul. Arthur-Sauvé
TERREBONNE 1350, Chemin Moody
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 180, boul. St-Joseph
FAUBOURG DE L'ILE 101, Cardinal Léger, Pincourt
GRANBY 14, Simonds Sud
ST-LAURENT Place Vertu 3131, Côte Vertu
ST-HYACINTHE 2265, Casavant Ouest
ST-BRUNO Les Promenades St-Bruno
JOLIETTE 1075, boul. Firestone
LONGUEUIL 1401, chemin Chambly
REPENTIGNY 85, boul. Brien
LAVAL
LAVAL 1720, boul. Des Laurentides
CURÉ-LABELLE 988, boul. Curé-Labelle
CENTRE LAVAL 1600, boul. Le Corbusier

'C'plus* est de retour !



Après 6 ans d'absence, 'C'plus est de retour !
Pour célébrer la Saint-Jean-Baptiste, votre détaillant offre 'C'plus en format 2 L ou 2,25 L pour une période limitée.**

A&W Crème Soda et Racinette, Fresca, Schweppes Framboise et Gingembre, Squirt sont aussi disponibles en format 2,25 L.

** Chez certains détaillants seulement, pour une période limitée.

* Marque de commerce — Breuvages Cadbury Canada inc. © 1995
† Marque déposée de Sunkist Growers Inc. Usagée sous licence Breuvages Cadbury Canada inc. © 1995
Fresca est une marque déposée de Coca-Cola Ltée.
Fresca convient aux régimes à teneur réduite en glucides en calories.
«Coca-Cola», «Toujours» et la bouteille distinctive sont des marques déposées de Coca-Cola Ltée.

TOUJOURS RAFRAÎCHISSANT • TOUJOURS COCA-COLA
Coca-Cola